

GRANDIR



PRESERVER



PARTAGER

ENTREPRENDRE



ETUDIER



BOUGER



TULLE
 2014-2020
 Projet de ville

La Ville Ensemble
 Un projet pour Tulle 2014-2020



PARTICIPER



HABITER



1 - GRANDIR

Soutien à l'expression et à l'initiative des jeunes

- 1.1 Un état des lieux exhaustif de l'existant
- 1.2 Animation du réseau des partenaires de la jeunesse

Des temps périscolaires optimisés

- 1.3 Animation des temps périscolaires et extrascolaires
- 1.4 Une restauration scolaire de qualité en régie

Accompagnement des équipes pédagogiques

- 1.5 Accompagnement et soutien aux équipes pédagogiques dans les écoles : numérique, transports, aide aux enseignants.

2 - ETUDIER

Une identité pour le pôle universitaire et de formation tullistes

- 2.1 Un campus des métiers de l'accompagnement
- 2.2 Une identité commune autour du pôle

Soutien à la vie de l'étudiant

- 2.3 Maintien et développement des outils de communication et d'information en direction des étudiants et publics en formation.

3 - BOUGER

Une politique des musées

- 3.1 La Cité de l'Accordéon et des Patrimoines, une réflexion muséale autour des savoir-faire identitaires et des mémoires

Conforter la dynamique culturelle

- 3.2 Vivre et partager, une politique des publics
- 3.3 Vivre et partager : faire plus et mieux ensemble
- 3.4 L'enseignement de la musique et de la danse : un service repositionné
- 3.5 Un cinéma multiplexe pour Tulle

Le sport : vecteur de partages

- 3.6 Rénovation des stades et abords de terrains de grands jeux
- 3.7 Le soutien au mouvement sportif et au sport pour tous
- 3.8 Développement des sports de pleine nature : station sport nature

4 - PARTICIPER

Améliorer le lien à la population

- 4.1 Favoriser la démocratie locale

Amplifier les efforts de gestion de la collectivité

- 4.2 Un budget équilibré et maîtrisé : vers une prise en charge partagée des équipements structurants
- 4.3 Une politique de Gestion des Ressources Humaines pour anticiper les besoins.

Les associations, acteurs essentiels de la vie tulliste

- 4.4 Soutien et accompagnement de la vie associative

5 - ENTREPRENDRE

Soutien au commerce et à l'artisanat

- 5.1 Mission commerce, artisanat, logement
- 5.2 Mise en place d'animations commerciales, soutien à l'économie touristique en lien avec les partenaires économiques locaux
- 5.3 Développement du e-commerce

Valorisation de l'environnement économique et commercial

- 5.4 Redynamisation de la rue Jean Jaurès
- 5.5 Restaurant inter-entreprise, quartier de Souilhac

6 - HABITER

Poursuite de la redynamisation urbaine

- 6.1 Poursuite de la rénovation du cœur de ville
- 6.2 Un axe Victor Hugo plus fluide
- 6.3 Améliorer les entrées de ville

Une politique de logements diversifiés et accessibles

- 6.4 Poursuite des dispositifs en place
- 6.5 Maintien et développement de l'offre

7 - PARTAGER

Créer une dynamique entre les acteurs pour favoriser les coopérations et les solidarités

- 7.1 Agir dans le cadre du développement social local
- 7.2 Agir en direction des publics isolés
- 7.3 Favoriser les coopérations et les solidarités

Une économie alternative : l'ESS

- 7.4 Etre acteur et interface de l'économie sociale et solidaire

Vers une simplification des démarches administratives et des relations à l'usager

- 7.5 Vers une ville numérique par le développement des services en ligne
- 7.6 Une plateforme d'accueil mairie, 1ère étape de la mise en œuvre de la démarche d'amélioration de la qualité de l'accueil des publics
- 7.7 Un service des archives municipales au plus près des publics

Pallier les manques et anticiper les besoins médicaux

- 7.8 Une maison de santé pluridisciplinaire
- 7.9 L'accueil des internes, un bâtiment fonctionnel

De nouveaux équipements

- 7.10 Un crématorium sur Tulle

8 - PRESERVER

Economies d'énergies et des ressources naturelles

- 8.1 Réduire la consommation énergétique des équipements communaux et de l'éclairage public

Jardiner la ville

- 8.2 Porter ou accompagner les initiatives de jardinage urbain collectif

L'eau : un bien commun à préserver

- 8.3 Maitriser la gouvernance et la gestion de l'eau et de l'assainissement

Produire et consommer de façon responsable

- 8.4 Une politique municipale d'achats et de pratiques responsables

Notre ville, ensemble

Depuis plusieurs semaines, la municipalité a donné la parole aux habitants afin de bâtir avec eux un projet pour Tulle. Ce projet guidera notre action jusqu'en 2020.

La première étape fut celle du questionnaire « Votre avis compte », auquel 508 personnes ont répondu. Ce chiffre, significatif pour une enquête locale, montre l'intérêt de nos concitoyens pour l'avenir de notre cité et de son territoire. Les réponses à ce questionnaire nous ont permis de mesurer l'appréciation qu'ont les usagers des services offerts par la Ville, qu'ils soient habitants de Tulle ou de ses environs. Elles nous donnent aussi des indications précieuses sur leurs principales attentes.

La seconde étape fut celle des Assises du projet de ville. Vous êtes venus nombreux participer à notre réflexion commune. Les réunions thématiques ont permis de dégager des axes de conduite qui détermineront nos engagements pour les années à venir.

La participation du citoyen à la prise de décision publique est essentielle et nécessaire, c'est le pilier de la démocratie et de la vie en collectif.

Je tiens à remercier particulièrement toutes les personnes qui se sont engagées dans cette démarche : population, élus, personnels municipaux, partenaires institutionnels et associatifs. Ils ont pesé de tout leur poids dans l'élaboration de ce qui sera désormais notre vademecum jusqu'en 2020.

Notre force et notre singularité, c'est de l'avoir construit ensemble.

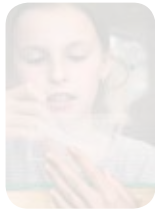
Bernard COMBES

Maire de Tulle

1^{er} Vice-président du Conseil Général

Conseiller technique auprès du Président de la République

GRANDIR



PRESERVER

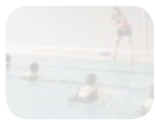


PARTAGER

ENTREPRENDRE



ÉDIFIER



BOULGER



TULLE
2014-2020
Projet de ville

GRANDIR



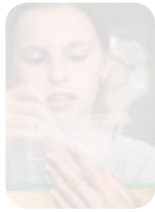
PARTICIPER



HABITER



GRANDIR



PRESERVER



PARTAGER



BOUGER



ETUDIÉ

TULLE

2014-2020

Projet de ville

Soutien à l'expression et à l'initiative des jeunes

1.1

Un état des lieux exhaustif de l'existant

1.2

Animation du réseau des partenaires de la jeunesse



PARTICIPER



HABITER



OBJECTIF GÉNÉRAL : Accompagner la jeunesse

OBJECTIF OPERATIONNEL : Soutien à l'expression et aux initiatives des jeunes

Le pilotage

- **Maîtrise d'ouvrage :** Tulle Agglo, Ville de Tulle
- **Elus référents :** Arnaud COLLIGNON, Christèle COURSAT
- **Techniciens référents :** Maxime BALLER, Coralie SAGE, Corinne GOUTTE

Le public ciblé

- Jeunes publics et en particulier les 12-25 ans
- Les associations, établissements, institutions, entreprises, acteurs publics et privés en lien avec les publics jeunes

Le contexte

Aujourd'hui, de nombreux acteurs œuvrent dans le domaine de la jeunesse et en direction des publics jeunes sur la Ville de Tulle, néanmoins, nous ne disposons pas d'un état des lieux exhaustif de l'existant. Un tel diagnostic est un préalable indispensable à la mise en œuvre d'une véritable politique jeunesse sur le territoire.

Disposer d'un diagnostic de l'existant permettrait de

- mieux repérer les publics et leurs besoins,
- appréhender le réseau d'acteurs,
- construire une offre de services adaptée
- impulser des actions permettant de favoriser le développement d'actions en direction des publics jeunes, notamment des 12-25 ans



Les actions

Action principale :

- 1 - Réaliser un état des lieux exhaustif de l'existant**

Le planning prévisionnel

Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
1			

La transversalité

	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			

OBJECTIF GÉNÉRAL : Accompagner la jeunesse

OBJECTIF OPERATIONNEL : Soutien à l'expression et aux initiatives des jeunes

Le pilotage

- **Maîtrise d'ouvrage :** Ville de Tulle, Tulle Agglo
- **Elus référents :** Christèle COURSAT, Arnaud COLLIGNON
- **Techniciens référents :** Corinne GOUTTE, Maxime BALLER, Coralie SAGE

Le public ciblé

- Les associations, établissements, institutions, entreprises, acteurs publics et privés en lien avec les publics jeunes
- Jeunes publics et en particulier les 12-25 ans

Le contexte

Aujourd'hui, de nombreux acteurs œuvrent dans le domaine de la jeunesse et en direction des publics jeunes sur la Ville de Tulle, il est donc nécessaire, à partir du diagnostic de l'existant qui aura pu être établi précédemment, de travailler à la mise en œuvre d'un réseau de partenaires chargé de réfléchir ensemble à des projets d'action, à la mutualisation des moyens et ressources et à l'identification de lieux d'animation et d'information.

La collectivité et ses partenaires doivent s'attacher à rendre les informations du territoire cohérentes, accessibles et lisibles en prenant en compte la parole des jeunes afin de leur proposer des outils et services adaptés qui leur permettront de s'informer, de s'exprimer et de participer. Les actions de la Ville de Tulle, de Tulle Agglo et de ses partenaires devront permettre aux jeunes d'être les auteurs et les acteurs de leur temps libre. Les jeunes seront associés à la vie de la Cité et pourront se réunir et s'informer dans des lieux adaptés à leurs attentes.

Les actions

Action principale :

1 - Animation du réseau des partenaires de la jeunesse : mise en œuvre d'un comité de pilotage (COPIL Jeunesse). Le COPIL Jeunesse se réunira régulièrement pour hiérarchiser les priorités d'intervention et pour rendre l'action de la ville, de l'Agglo et de ses partenaires lisible, cohérente et adaptée. Des rencontres avec les partenaires internes, externes ainsi qu'avec les publics jeunes seront programmées en parallèle.

Autres actions connexes :

2 - Mise en œuvre d'une stratégie de communication dédiée (notamment via les réseaux sociaux) : La collectivité s'attachera à véhiculer une image positive de la jeunesse.

3 - Mise en place d'actions spécifiques : Il s'agira non seulement de favoriser les expérimentations de la jeunesse en soutenant leurs initiatives, en valorisant les talents et la créativité et en accompagnant leurs projets mais aussi de proposer des actions d'animations ciblées.

4 - Instauration de lieux labellisés jeunes.

Le planning prévisionnel

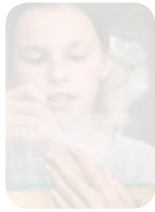
Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
1			
2			
3			
4			



La transversalité

	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			

GRANDIR

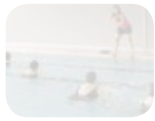


PRESERVER



PARTAGER

ENTREPRENDRE



BOUGER



ETUDIER

TULLE

2014-2020

Projet de ville

Des temps périscolaires optimisés

1.3

Animation des temps périscolaires et extrascolaires

1.4

Une restauration scolaire de qualité en régie



PARTICIPER



HABITER



OBJECTIF GÉNÉRAL : Accompagner la jeunesse

OBJECTIF OPERATIONNEL : Des temps périscolaires et extrascolaires de qualité

Le pilotage

- **Maîtrise d’ouvrage :** Ville de Tulle
- **Elu référent :** Dominique GRADOR
- **Techniciens référents :** Corinne Goutte, Julien Devot

Le public ciblé

- Les jeunes qui fréquentent les écoles de Tulle ou l’accueil de loisirs du Chambon

Le contexte

Dès la rentrée de septembre 2013, la Ville de Tulle a décidé de mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires. Après une première année de fonctionnement et une évaluation du dispositif, des ajustements ont permis de trouver une organisation qui répond aux besoins des enfants et aux attentes de la communauté éducative.

La qualité de l’organisation et des interventions de la collectivité sur les temps périscolaires et extrascolaires est déterminante pour assurer le meilleur accompagnement éducatif des enfants.



Les actions

Action principale :

- 1 - Trouver les modalités d’organisations pour assurer la meilleure qualité d’encadrement des enfants sur les temps périscolaires et extrascolaires**

Autre action connexe :

- 2 - Rédiger un projet éducatif territorial**

Le planning prévisionnel

Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
1			
2			

La transversalité

	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			

OBJECTIF GÉNÉRAL : Accompagner la jeunesse

OBJECTIF OPERATIONNEL : Des temps périscolaires et extrascolaires de qualité

Le pilotage

- **Maîtrise d'ouvrage :** Ville de Tulle
- **Elu référent :** Sandrine TAILLEFER
- **Technicien référent :** Didier MOULIN

Le public ciblé

- **Elèves scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de la Ville de Tulle**

Le contexte

En décembre 2013, le conseil municipal décidait de la reprise en régie municipale de la restauration scolaire.

Depuis septembre 2014 la Ville de Tulle a la responsabilité de la gestion de ce service de restauration et notamment l'outil de production : la cuisine centrale. Des améliorations de la qualité des repas servis aux enfants sont constatées depuis le début de cette année scolaire (repas mieux cuisinés, des produits plus frais...)

L'enjeu est non seulement de maintenir dans le temps une qualité de service mais aussi d'amplifier les efforts sur l'origine de la matière première utilisée (circuits courts, produits biologiques). Le tout dans le cadre d'une parfaite maîtrise des coûts de production afin d'éviter des surcoûts pour la Ville ou les familles.



Les actions

Action principale : Une restauration scolaire de qualité

- 1 - Introduction de produits issus de l'agriculture biologique ou et qui proviennent de circuits courts (plan d'action annoncé au printemps 2015)**

Autre action connexe :

- 2 - Création d'une légumerie dans la cuisine centrale.**

Le planning prévisionnel

Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
1			
2			

La transversalité

	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			

Le financement

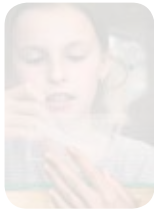
Création de la légumerie :

Ville de Tulle 60 000 €

Coût annuel de la restauration scolaire :

Ville de Tulle 380 000 €

GRANDIR



PRESERVER

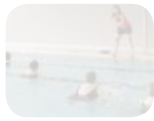


PARTAGER

ENTREPRENDRE



ETUDIÉ



BOUGER



TULLE
2014-2020
Projet de ville

Accompagnement des équipes pédagogiques
1.5 Accompagnement et soutien aux équipes pédagogiques dans les écoles : numérique, transports, aide aux enseignants



PARTICIPER



HABITER



OBJECTIF GÉNÉRAL : Accompagner la jeunesse

OBJECTIF OPERATIONNEL : Accompagner les équipes pédagogiques dans les écoles

Le pilotage

- **Maîtrise d'ouvrage :** Ville de Tulle
- **Elus référents :** Dominique GRADOR, élus membres de la Caisse des Ecoles
- **Techniciens référents :** Véronique FAUREL, Julien DEVOT, Thierry DUBOIS

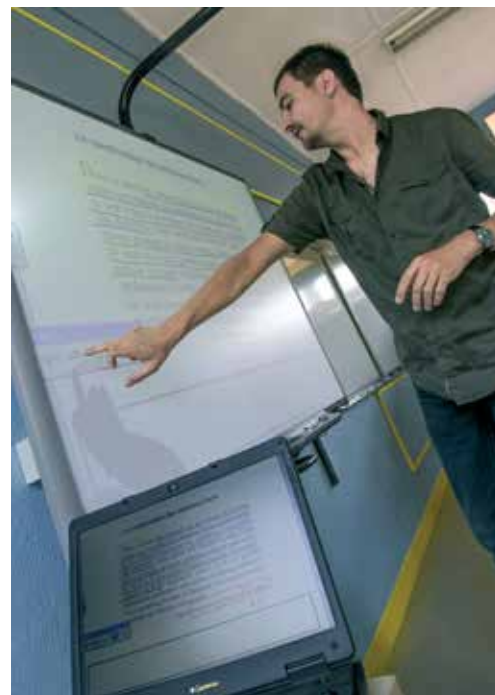
Le public ciblé

- **Publics Enseignants**
- **et élèves scolarisés dans les écoles élémentaires et maternelles de la ville de Tulle**

Le contexte

La Ville de Tulle accueille dans ses écoles publiques maternelles et élémentaires un millier d'élèves répartis sur sept sites scolaires. La ville s'est engagée dans une démarche d'amélioration de l'accompagnement éducatif des élèves (mise en œuvre des rythmes scolaires, restauration, accueil de loisirs, garderies).

Cette volonté d'accompagner la jeunesse se traduit aussi par la mise à disposition des équipes pédagogiques, de meilleures conditions d'enseignement (outils numériques, aides matérielles, aides aux transports...).



Les actions

Action principale : Accompagner les équipes pédagogiques dans les écoles

- 1 - Equiper toutes les classes de tableaux blancs interactifs (TBI).

Autres actions connexes :

- 2 - Faire un état des lieux des aides apportées aux équipes pédagogiques et redéfinir les critères pour répondre au mieux aux évolutions des pratiques pédagogiques
- 3 - Réaliser des travaux d'entretien des sites scolaires
- 4 - Travailler avec les écoles sur la création d'un parcours tulliste d'éducation artistique.

Le planning prévisionnel

Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
1			
2			
3			
4			

La transversalité

	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			

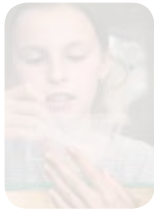
Le financement

Opération TBI

Ville de Tulle : 67 500 €

Autres financeurs : 27 000 €

GRANDIR



PRESERVER

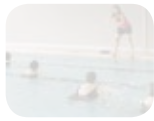


PARTAGER

ENTREPRENDRE



ETUDIÉ



BOUGER



TULLE
2014-2020
Projet de ville

ETUDIER



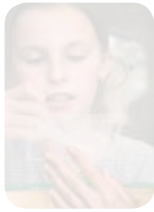
PARTICIPER



HABITER



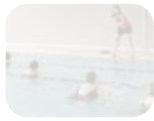
GRANDIR



PRESERVER



PARTAGER



TULLE
2014-2020
Projet de ville

**Une identité pour le pôle universitaire
et de formation tulliste**

- 2.1 Un campus des métiers de l'accompagnement
- 2.2 Une identité commune autour du pôle



PARTICIPER



HABITER



OBJECTIF GÉNÉRAL : Renforcer l'offre d'enseignement supérieur et de formation

OBJECTIF OPERATIONNEL : Une identité pour le pôle universitaire et de formation tulliste

Le pilotage

- **Maîtrise d'ouvrage :** CG 19
- **Accompagnement du volet universitaire :** Tulle Agglo
- **Animation du réseau de partenaires, réflexion sur l'ingénierie de formations, accompagnement de la vie étudiante :** Ville de Tulle
- **Elus référents Ville de Tulle :** Alain LAGARDE, Yvette FOURNIER
- **Elu référent Agglo :** Christophe JERRETIE
- **Technicien référent :** Céline FERNANDEZ

Le public ciblé

- **Etudiants, jeunes et/ou adultes en formation**
- **Etablissements d'enseignement supérieur et/ou de formation professionnelle**
- **Partenaires sociaux économiques locaux et institutionnels**

Le contexte

Depuis novembre 2010, la Ville de Tulle mène une réflexion, en partenariat avec les acteurs de l'enseignement supérieur et de la formation tullistes, autour de l'offre de formation sur son territoire et du soutien à la vie étudiante, l'enseignement supérieur constituant un enjeu économique important pour l'Agglomération.

Les partenaires : CFA Treize Vents, CFA du Bâtiment, CFAI, Lycée René Cassin, Lycée Edmond Perrier, Lycée agricole Edgard Pisani à Naves, Sup de Bois (CCI), IFSI/IFAS, IUT, ESPE (ex IUFM), Mission locale; FJT; CIO; GRETA, Service Habitat Jeunes, CROUS..., les collectivités territoriales (Région, Département, Tulle Agglo) et les acteurs socio-économiques locaux

Tulle connaît, de par sa topographie des contraintes géographiques. Il est difficile de regrouper les établissements, on ne fait pas face à un seul pôle universitaire, mais à des pôles universitaires et de formation.

L'IFSI/IFAS (à côté de l'hôpital) et **l'ESPE** (ex IUFM) et le **CDDP** font face à des difficultés immobilières (sous-occupation ou sur-occupation des locaux...). Il est nécessaire de repenser **l'aménagement d'un espace adapté au fonctionnement des différents établissements concernés**, dans un souci de mutualisation et de réduction des coûts de structure tout en proposant une réflexion autour du contenu (accompagnement des personnes et usages du numérique).

Les actions

Action principale :

- 1 - Vers un campus des métiers de l'accompagnement et de la formation
 - Regroupement IFSI-IFAS / ESPE / CDDP
 - Réflexion autour de l'offre de formations
 - Promotion et communication

Autre action connexe :

- 2 - Création d'espaces de vie pour les étudiants (loisirs, sports, médecine préventive, logements étudiants, restauration...) sur le site.

Le planning prévisionnel

Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
1 et 2			



La transversalité

	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			

Le financement

Proposition de projet (en HT) :
2 000 000 €

Ce budget est une estimation qui devra être revue en fonction des options et des choix d'aménagement et des projets qui pourront être retenus.

Partenaires potentiels :

- CG 19, Tulle Agglo, Ville de Tulle
- Région Limousin, Université de Limoges, CROUS, Hôpital de Tulle

OBJECTIF GÉNÉRAL : Renforcer l'offre d'enseignement supérieur et de formation

OBJECTIF OPERATIONNEL : Une identité pour le pôle universitaire et de formation tulliste

Le pilotage

- **Accompagnement du volet universitaire :** Tulle Agglo
- **Animation du réseau de partenaires, réflexion sur l'ingénierie de formations, accompagnement de la vie étudiante :** Ville de Tulle
- **Elus référents Ville de Tulle :** Alain LAGARDE, Yvette FOURNIER
- **Elu référent Agglo :** Christophe JERRETIE
- **Technicien référent :** Céline FERNANDEZ

Le public ciblé

- **Etudiants, jeunes et/ou adultes en formation**
- **Etablissements d'enseignement supérieur et/ou de formation professionnelle**
- **Partenaires sociaux économiques locaux et institutionnels**

Le contexte

Tulle n'est pas identifiée et reconnue comme ville étudiante pourtant elle dispose de par la diversité des formations offertes de différents champs de compétences qu'il est nécessaire de valoriser pour renforcer l'attractivité de la ville.



Les actions

Action principale :

- 1 - Définition d'une identité commune autour du pôle**

Autres actions connexes :

- 2 - Une mise en réseau des acteurs de l'enseignement supérieur et de la formation tullistes**
- 3 - Une identité s'affirmant autour de grands champs de compétences**
- 4 - Développement des mutualisations et des complémentarités entre établissements**
- 5 - Implantation d'une antenne de la Cité des Métiers**

Le planning prévisionnel

Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
1			
2			
3			
4			
5			

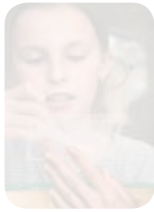
La transversalité

	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			

Le financement

Travail d'animation en partenariat avec les établissements universitaires et de la formation

GRANDIR



PRESERVER

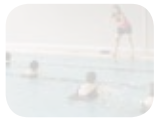


PARTAGER

ENTREPRENDRE



ETUDIER



BOUGER



TULLE
2014-2020
Projet de ville

Soutien à la vie de l'étudiant

2.3 Maintien et développement des outils de communication et d'information en direction des étudiants et publics en formation



PARTICIPER



HABITER



Maintien et développement des outils de communication et d'information en direction des étudiants et publics en formation

OBJECTIF GÉNÉRAL : Renforcer l'offre d'enseignement supérieur et de formation

OBJECTIF OPERATIONNEL : Soutien à la vie de l'étudiant

Le pilotage

- **Maîtrise d'ouvrage :** Ville de Tulle
- **Elus référents :** Alain LAGARDE, Yvette FOURNIER,
- **Technicien référent :** Céline FERNANDEZ

Le public ciblé

- **Etudiants, jeunes et/ou adultes en formation**
- **Etablissements d'enseignement supérieur et/ou de formation professionnelle**
- **Partenaires sociaux économiques locaux et institutionnels**

Le contexte

La Ville et ses partenaires accompagnent la vie de l'étudiant et des publics en formation par différentes actions de communication et d'information, ainsi que par la mise en œuvre d'un comité de suivi et de réflexion, afin de répondre à un double objectif :

- Renforcer l'attractivité de Tulle
- Contribuer à la réussite des étudiants et publics en formation, en améliorant l'accueil et leurs conditions de vie.



Les actions

Action principale :

- 1 - Maintien et développement des outils de communication et d'information en direction des étudiants et publics en formation (Tulle à la carte, guide de l'étudiant, événements thématiques...).**

Autres actions connexes :

- 2 - La journée d'accueil des nouveaux étudiants : un événement phare.**
- 3 - Réflexion autour du logement, de la restauration, des services, des déplacements via des commissions thématiques.**

Le planning prévisionnel

Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
1			
2			
3			

La transversalité

	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			

Le financement

Travail d'animation en partenariat avec les établissements universitaires et de la formation.

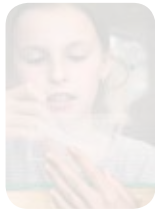
Journée d'accueil : budget 3800 €

Etablissements partenaires :

11 € par étudiant participant, soit en moyenne 3100 €

Ville de Tulle : 700 €

GRANDIR



PRESERVER



PARTAGER

ENTREPRENDRE



BOUGER

JEUDI

TULLE
 2014-2020
 Projet de ville

BOUGER



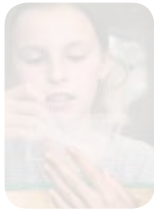
PARTICIPER



HABITER



GRANDIR



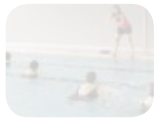
PRESERVER



ENTREPRENDRE



ETUDIÉ



BOUGER



TULLE
 2014-2020
 Projet de ville

Une politique des musées

3.1

La Cité de l'Accordéon et des Patrimoines, une réflexion muséale autour des savoir-faire identitaires et des mémoires



PARTICIPER



HABITER



OBJECTIF GÉNÉRAL : Conforter la dynamique culturelle et sportive

OBJECTIF OPERATIONNEL : Une politique des musées

Le pilotage

- **Maîtrise d'ouvrage :** Ville de Tulle
- **Elu référent :** Yannik SEGUIN
- **Techniciens référents :** Karine LHOMME, Nicolas GINER, Dominique SABY

Le public ciblé

- **Tout public :** habitants du territoire et publics touristiques

Le contexte

La Ville de Tulle possède des collections muséales riches et variées, témoins de son histoire et des activités religieuses, artistiques, artisanales et industrielles des hommes sur son territoire. Ces collections sont aujourd'hui réparties dans deux musées possédant le label « musée de France » : le musée du Cloître et le pôle Accordéons-Armes. Aujourd'hui, il convient d'envisager un projet global de musées regroupant et redéployant les collections. Le projet global de musées pour la ville prévoit la création d'un équipement nommé « Cité de l'Accordéon et des Patrimoines de Tulle » regroupant les collections en lien avec les savoir-faire identitaires et l'histoire de la ville (accordéons, armes, point de Tulle).



Les actions

Action principale :

1 - Définir un projet de musée : « La Cité de l'accordéon et des Patrimoines Tullistes » qui permettra de conserver et de valoriser les collections de la Ville ; engager une réflexion muséale autour des savoir-faire identitaires et des mémoires.

Autres actions connexes :

2 - Assurer de la réserve foncière pour la réalisation du futur équipement.

3 - Engager les discussions avec l'Etat sur la rénovation de l'aile ouest du cloître et le renouvellement de la convention d'occupation liant la Ville et le Centre des Monuments Nationaux (échéance au 31.12.2015)

4 - Poursuivre les actions d'enrichissement et de restauration des collections

5 - Poursuivre le chantier des collections entrepris sur le musée du Cloître (récolement, informatisation, transfert des collections sises au 2^e étage du cloître vers la réserve externe).

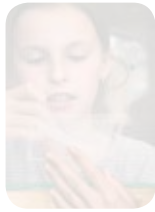
Le planning prévisionnel

Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
1			
2			
3			
4			
5			

La transversalité

	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			

GRANDIR



PRESERVER



ENTREPRENDRE



ETUDIÉ



BOUGER



TULLE
2014-2020
Projet de ville

Conforter la dynamique culturelle

- 3.2 Vivre et partager, une politique des publics
- 3.3 Vivre et partager : faire plus et faire mieux ensemble
- 3.4 L'enseignement de la musique et de la danse : un service repositionné
- 3.5 Un cinéma multiplexe pour Tulle



PARTICIPER



HABITER



OBJECTIF GÉNÉRAL : Conforter la dynamique culturelle et sportive

OBJECTIF OPERATIONNEL : Favoriser l'accès à la culture pour tous

Le pilotage

- **Maîtrise d'ouvrage :** Ville de Tulle
- **Elus référents :** Yannick SEGUIN, Christiane MAGRY, Laure VIREFLEAU, Anna Maria FERREIRA
- **Technicien référent :** Agnès GAMEIRO DELTEIL

Le public ciblé

Tous les tullistes de 0 à... et particulièrement :

- **Le public scolaire**
- **Les jeunes adultes**
- **Les Communautés étrangères**
- **Les publics empêchés**

Le contexte

La culture forme l'enfant d'aujourd'hui qui sera le citoyen responsable, tolérant et éduqué de demain. Elle est le reflet de notre société, un lien essentiel entre les hommes et les femmes qui composent cette société.

C'est forte de cette conviction, forte d'un tissu associatif riche et particulièrement dynamique ; c'est forte de la présence de professionnels de la culture et d'artistes de grand talent qui vivent et travaillent sur son territoire ; c'est forte d'équipements structurants (théâtre, conservatoire à rayonnement départemental de musique et de danse, musées, salle des musiques actuelles, CCS, médiathèque), forte de ses festivals que la Ville de Tulle s'engage particulièrement et depuis longtemps dans le soutien à la culture et aux associations culturelles. Il s'agit de favoriser l'accès à la culture et à la création artistique au plus grand nombre : vivre la culture, partager sa culture, ouvrir des chemins, dresser des ponts, permettre l'expérimentation, favoriser une ouverture sur la culture des autres,...

Les actions

Actions :

- 1 - Accessibilité des lieux et des œuvres (offre à développer)**
- 2 - Etat des lieux de la médiation culturelle et de l'éducation artistique.**
- 3 - Travailler avec l'école et aller vers la création d'un parcours d'éducation artistique et culturelle.**
- 4 - S'ouvrir à la culture des communautés étrangères présentes à Tulle, la valoriser**
- 5 - Proposer et soutenir des actions spécifiques dans les quartiers, via les jeudis de l'été, notamment, autour du petit patrimoine, des savoir-faire spécifiques...**
- 6 - Valoriser les métiers d'art tullistes (dentelle et accordéons) par la mise en œuvre d'actions collaboratives, notamment auprès du jeune public et notamment via la création contemporaine.**
- 7 - Amener le public vers une meilleure connaissance de la création contemporaine, notamment par les expositions de l'église Saint Pierre.**

Le planning prévisionnel

Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
1			
2			
3 à 7			



La transversalité

	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			

Le financement

Ville de Tulle
Education Nationale
Conseil Général
DRAC du Limousin
Région Limousin
Tulle agglo
Mécénat populaire/mécénat d'entreprises

OBJECTIF GÉNÉRAL : Conforter la dynamique culturelle et sportive

OBJECTIF OPERATIONNEL : Fédérer les acteurs culturels autour de projets commun

Le pilotage

- **Maîtrise d'ouvrage :** Ville de Tulle
- **Elus référents :** Yannick SEGUIN, Christiane MAGRY,
Laure VIREFLEAU, Anna Maria FERREIRA
- **Technicien référent :** Agnès GAMEIRO DELTEIL

Le public ciblé

- Les associations tullistes
- Les artistes du Territoire
- Les entreprises du Territoire
- Les services de la ville de Tulle,
- Les partenaires financiers,
- Le grand public.

Le contexte

Environ une soixantaine d'associations travaillent à Tulle dans tous les champs de la culture. Les propositions sont importantes, de grande qualité et très différentes. La ville soutient cette énergie via notamment 5 conventions d'objectifs (7 Collines, Des Lendemain qui Chantent, Cour des Arts, Bottom Théâtre, le Maxiphone), par des subventions à plus de 50 associations culturelles, par des mises à disposition d'équipements, par un soutien technique, logistique et en communication...

Il s'agit de renforcer l'attractivité et l'identité de la ville, de rendre plus lisible l'environnement et les propositions culturelles faites, de renforcer l'action des associations, de favoriser plus de transversalité, de soutenir particulièrement les actions « coopératives » : faire plus et mieux ensemble

Les actions

Actions principales :

- 1 - Favoriser ou renforcer des événements culturels coopératifs (Les chorales chantent dehors, Nuits des Musées, Ciné d'été, Fil,...)**
- 2 - Mettre en œuvre un appel à projets culturel de valorisation du patrimoine ou d'un quartier en favorisant la coopération entre associations et/ou avec un artiste du territoire**

Autres actions connexes :

- 3 - Forum annuel des associations culturelles.**
- 4 - Suivi et soutien d'actions de coopération qui valorisent ou renforcent les spécificités « accordéon et dentelles » (coopération avec l'Argentine, Ciné d'été, projets divers autour du Point de Tulle...)**

Le planning prévisionnel

Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
1			
2			
3			
4			



La transversalité

	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			

Le financement

Ville de Tulle
Agglo
Conseil Général de la Corrèze
Mécénat populaire/mécénat d'entreprises.
Ministère des affaires étrangères

OBJECTIF GÉNÉRAL : Conforter la dynamique culturelle et sportive

OBJECTIF OPERATIONNEL : Enseignement de la musique et de la danse : un service repositionné

Le pilotage

- **Maîtrise d'ouvrage :**
- **Elu référent :** Yannik SEGUIN
- **Technicien référent :** Dominique SABY

Le public ciblé

- **La population du territoire élargi.**

Le contexte

725 élèves inscrits : un ratio élèves par rapport à la population proche de 5% (moyenne nationale env. 2%) démontre une forte attractivité de l'établissement sur un territoire large. Les missions du conservatoire sont multiples : sensibilisation, enseignement, diffusion, création, éducation artistique et culturelle, pratiques amateurs. Les formes de pratiques musicales sont diverses : classique, jazz, actuelles, anciennes, instrumentales, vocales, collectives et individuelles, danse classique et contemporaine, partenariats nombreux, 40 manifestations par an.

Dans un contexte de finances publiques tendues, le financement de la structure est fragile car porté à 75% par la Ville de Tulle, pour une part d'élèves de 32%. L'équipement (bâtiment, mobilier, matériel) date de trente ans, n'est plus adapté aux besoins et montre des signes d'usure marqués.

Il est nécessaire d'engager des temps d'échanges et de réflexions avec les partenaires du CRD (CG, Tulle Agglo, Communautés de communes concernées par des antennes ...) afin d'étudier le devenir de l'établissement, ainsi qu'une réflexion sur les locaux du conservatoire devenus aujourd'hui inadaptés.



La transversalité

	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			

Les actions

Action principale :

- 1 - L'enseignement de la musique et de la danse : une réflexion pour un service pérennisé :** Avec l'ensemble des partenaires de l'établissement trouver les solutions qui permettront de maintenir une offre de qualité d'enseignement de la musique et de la danse sur le territoire

Autre action connexe :

- 2 - Effectuer des travaux de maintenance pour permettre d'améliorer les conditions d'enseignement de la musique.**

Le planning prévisionnel

Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
1			
2			

OBJECTIF GÉNÉRAL : Conforter la dynamique culturelle et sportive

OBJECTIF OPERATIONNEL : Un cinéma multiplexe pour Tulle

Le pilotage

- **Maîtrise d'ouvrage :** VEOTULLE
- **Elus référents :** Bernard COMBES, Yves JUIN
- **Technicien référent :** Cédric MARY

Le public ciblé

- **Tout public**

Le contexte

La population de l'agglomération de Tulle demeure très attachée à son cinéma mais une modernisation de celui-ci s'avère nécessaire car il rencontre aujourd'hui les contraintes suivantes :

- « Le Palace », tel qu'il est aujourd'hui agencé, ne correspond plus aux attentes du public. Le concept de multiplexe devient le modèle de référence en matière d'exploitation cinématographique entraînant la fuite des clients potentiels (notamment les 15-25 ans). Le multiplexe offre de meilleures conditions de visionnage et d'accès : gradinage, taille des écrans, qualité du son, projection numérique et 3D., stationnement...
- **Mise aux normes d'accessibilité de 2015 :** Dans l'état actuel, il est impossible techniquement et matériellement de réaliser les travaux nécessaires aux mises aux normes d'accessibilité.
- **Manque de place de parking pour le stationnement des clients**

Ce projet est indispensable pour maintenir et pérenniser une activité cinématographique à terme sur la commune. VEO-TULLE porte donc la création d'un nouvel équipement de 5 salles destiné à se substituer à l'exploitation actuelle.



Les actions

Action principale :

1 - Construction d'un complexe cinématographique sur le site Citéa de 5 salles et 708 places dont 21 places PMR, en entrée de Ville sur un Bassin de vie de 43 164 habitants, afin d'améliorer les conditions d'accueil du public. Le Projet :

- optimise la qualité de l'offre cinématographique locale pour une reconquête du public avec une offre permanente diversifiée et une politique tarifaire accessible.
- présente un dimensionnement adapté aux besoins de la population.
- dispose d'une importante qualité architecturale, d'une bonne intégration paysagère

Autres actions connexes :

2 - Acquisition de terrains par la Ville pour consentir un bail à construction à VEOTULLE et Aménagement des espaces publics connexes par la Ville

3 - Aménagement des cheminements depuis le quai Baluze par Territoire 19, concessionnaire d'aménagement de la Ville

Le planning prévisionnel

Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
1			
2			
3			

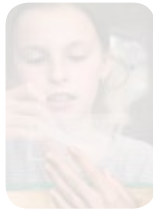
La transversalité

	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			

Le financement

Coût Total 4.5 M€
Participation Agglo 500K€
Acquisition de terrains par la Ville 330K€
Aménagements connexes 500K€

GRANDIR



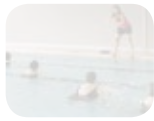
PRESERVER



ENTREPRENDRE



ETUDIÉ



BOUGER



TULLE
2014-2020
Projet de ville

Le sport : vecteur de partages

- 3.6
- 3.7
- 3.8

Rénovation des stades et abords de terrains de grands jeux
Le soutien au mouvement sportif et au sport pour tous
Développement des sports de pleine nature : station sport nature



PARTICIPER



HABITER



OBJECTIF GÉNÉRAL : Conforter la dynamique culturelle et sportive

OBJECTIF OPERATIONNEL : Le sport vecteur de partage : réhabilitation des stades

Le pilotage

- **Maîtrise d'ouvrage :** VILLE DE TULLE
- **Elus référents :** Jean-Louis SOULIER, Guy DELMAS, Jérémy NOVAIS
- **Technicien référent :** Michel BOULEAU

Le public ciblé

- Les clubs et les utilisateurs des stades et terrains de grands jeux

Le contexte

Depuis 2001 la Ville de Tulle a investi plus de 10 millions d'euros pour construire ou réhabiliter des équipements sportifs couverts (Centre Aquaré-creatif, Boulodrome, Centre Culturel et Sportif, Gymnases Turgot et Victor Hugo).

Les équipements sportifs extérieurs : stade Alexandre Cueille, stade de Pounot, stade Laval Verdier (propriété de Tulle Agglo) nécessitent des travaux pour améliorer les conditions d'accueil des clubs résidents.

Une attention particulière sera apportée à améliorer l'accessibilité aux équipements pour tous les publics.



Les actions

Action principale :

- 1 - Programme de rénovation des stades et terrains de grands jeux :
Construction d'un club house et construction d'une tribune sur le stade Alexandre Cueille**

Autres actions connexes :

- 2 - Réhabilitation des vestiaires du stade de Laval Verdier (Tulle Agglo)**
3 - Réhabilitation du Stade Pounot

Le planning prévisionnel

Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
1			
2			
3			

La transversalité

	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			

Le financement

En cours

OBJECTIF GÉNÉRAL : Conforter la dynamique culturelle et sportive

OBJECTIF OPERATIONNEL : Le sport vecteur de partage : soutien au mouvement sportif et aux activités pour tous

Le pilotage

- **Maitrise d'ouvrage :** VILLE DE TULLE
- **Elus référents :** Jean-Louis SOULIER, Guy DELMAS, Jérémy NOVAIS
- **Technicien référent :** Michel BOULEAU

Le public ciblé

- **Les clubs sportifs locaux, et les sportifs licenciés ou pratiquants « libres »**

Le contexte

La dynamique du mouvement sportif tulliste n'est plus à démontrer. La ville Tulle accompagne au quotidien l'action des 70 clubs sportifs qui offrent un très large éventail d'activités. Grâce à la mise à disposition gratuite des équipements sportifs, à l'accompagnement financier et technique des clubs, la ville favorise la pratique sportive au plus grand nombre.

Par ailleurs, la ville de Tulle souhaite continuer à favoriser le développement de la pratique physique qui accompagne certaines thérapies.



Les actions

Actions principales :

- 1 - Accompagnement au développement du sport santé**
- 2 - Soutien technique et financier au mouvement sportif local**

Le planning prévisionnel

Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
1			
2			

La transversalité

	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			

OBJECTIF GÉNÉRAL : Conforter la dynamique culturelle et sportive

OBJECTIF OPERATIONNEL : Le sport vecteur de partage : développement des sports de pleine nature autour de la Corrèze et de la station sport nature

Le pilotage

- **Maîtrise d'ouvrage :** VILLE DE TULLE
- **Elus référents :** Jean-Louis SOULIER, Guy DELMAS, Jérémy NOVAIS
- **Technicien référent :** MICHEL BOULEAU

Le public ciblé

- **Les clubs et les pratiquants des activités sportives de pleine nature (kayak, randonnée, VTT, trail, escalade...)**

Le contexte

Le site de l'Auzelou par sa situation géographique, grâce au développement des activités et des équipements de loisirs (boulodrome, centre aqua récréatif, salle multifonctions, stade Alexandre Cueille, salle des musiques actuelles) est un secteur adapté pour accueillir des activités de pleine nature.

Dans sa dernière phase d'aménagement, en complément avec la réhabilitation du stade Alexandre Cueille il est proposé une mise en cohérence de liaisons douces entre les équipements grâce notamment à la création d'une boucle autour de la Corrèze de 4 200 m entre l'ancien camping et Citéa (création de passerelles).

Cette boucle permettra de valoriser les espaces naturels en friche sur la rive gauche en créant des circuits de VTT, de trail, de randonnée...).



Les actions

Action principale :

- 1 - Création d'une liaison douce autour de la rivière entre l'ancien camping et le site de Citéa**

Autres actions connexes :

- 2 - Création d'une passerelle entre la station sport nature et une zone de bivouac (Tulle Agglo)**
- 3 - Création sur la rive gauche de circuits d'activités de pleine nature (vtt, randonnée, parcours santé ...)**
- 4 - Développement de la Tulle Brive Nature**

Le planning prévisionnel

Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
1			
2			
3			
4			

La transversalité

	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			

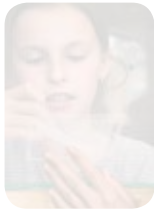
Le financement

Coût des actions 1-2-3 : 500 000 €

Part Ville de Tulle 50 %

**Autres financeurs
Région, Département, Agglo : 50 %**

GRANDIR



PRESERVER

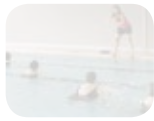


PARTAGER

ENTREPRENDRE



ÉDIFIER



BOUGER



TULLE
2014-2020
Projet de ville

PARTICIPER



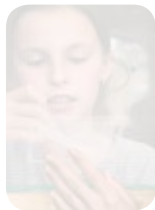
PARTICIPER



HABITER



GRANDIR



PRESERVER



ENTREPRENDRE



ETUDIER



BOUGER



TULLE

2014-2020

Projet de ville

Améliorer le lien à la population
4.1 Favoriser la démocratie locale



PARTICIPER



HABITER



OBJECTIF GÉNÉRAL : Améliorer le lien à la population

OBJECTIF OPERATIONNEL : Favoriser la démocratie locale

Le pilotage

- **Maîtrise d'ouvrage :** VILLE DE TULLE
- **Elus référents :** Jean-Michel CLAUX, Pierre LAURICHESSE, Fabrice MARTHON, Emile BOUCHETEIL, Christine COMBE
- **Techniciens référents :** Didier PEUCH, Flavie FAVARCQ

Le public ciblé

- Les Tullistes en général et les usagers de la Ville et de ses services
- Les tullistes dans leurs quartiers

Le contexte

La démocratie participative ou démocratie locale est au cœur du projet de Ville !

Concerter, échanger, partager idées et projets, reste la base même de l'action municipale. Ecouter, entendre et se doter des moyens pour répondre efficacement aux attentes des publics doit rester une priorité de la collectivité. Il convient de tisser des échanges avec les tullistes et les non tullistes sur des problématiques qu'ils rencontrent afin d'apporter, dans un délai convenable, une réponse appropriée.

Au cœur du quartier les habitants ont des difficultés à identifier la ou les personne(s) ressource(s) répondant à leurs sollicitations. Des élus référents et des structures peuvent intervenir pour apporter des solutions pertinentes et adaptées aux attentes.



Les actions

Action principale :

1 - Les élus au plus près des populations, habitants et usagers de la Ville :
Présence des élus sur les marchés le 1^{er} samedi de chaque mois, une fiche de suivi et de traitement sera rédigée à chaque demande, puis la demande sera enregistrée et traitée, une réponse sera apportée

Autres actions connexes :

- 2 - Définir des élus référents par quartiers**
- 3 - Créer des conseils de quartiers**
- 4 - Proposer et présenter les projets au cœur des quartiers**
- 5 - Proposer des animations décentralisées dans les quartiers**

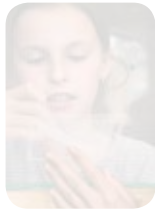
Le planning prévisionnel

Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
1			
2			
3			
4			
5			

La transversalité

	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			

GRANDIR



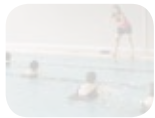
PRESERVER



ENTREPRENDRE



ETUDIANT



BOUGER



TULLE
2014-2020
Projet de ville

- Amplifier les efforts de gestion de la collectivité**
- 4.2 Un budget équilibré et maîtrisé : vers une prise en charge partagée des équipements structurants
 - 4.3 Une politique de Gestion des Ressources Humaines visant à anticiper les besoins



PARTICIPER



HABITER



OBJECTIF GÉNÉRAL : Amplifier les efforts de gestion de la collectivité

OBJECTIF OPERATIONNEL : Un budget équilibré et maîtrisé

Le pilotage

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Tulle

Elu référent : Pierre Laurichesse

Technicien référent : Karine Plas

Le public ciblé

- Tous les publics sont concernés

Le contexte

Tulle, ville-centre de la communauté d'agglomération Tulle Agglo qui compte 43 000 habitants et 37 communes, supporte à ce titre les charges liées au fonctionnement des équipements structurants situés à Tulle mais bénéficiant à l'ensemble des habitants du territoire (conservatoire, centre aquarécréatif, parkings,...).

Or, son budget est contraint du fait d'une augmentation structurelle de ses charges et d'une diminution de ses ressources. Il convient d'optimiser les dépenses de fonctionnement et de générer des recettes nouvelles



Les actions

Action principale :

1 - Tendre vers une prise en charge partagée des équipements structurants (notamment conservatoire et centre aquarécréatif).

Autres actions connexes :

2 - Repenser la politique Achats Marchés (mise en place d'une politique d'achats durables et équitables gérée par un service commun Ville Agglomération)

3 - Optimiser l'occupation du patrimoine municipal (installer l'ensemble des services municipaux dans des bâtiments municipaux, repenser l'occupation du patrimoine municipal)

4 - Revoir la politique tarifaire (mettre en paiement et/ou réviser les tarifs afférents aux services rendus aux usagers)

5 - Dynamiser les recettes fiscales à terme en encourageant l'installation de ménages à Tulle (favoriser le maintien ou l'installation des ménages sur Tulle en accompagnant le financement de certains travaux de réhabilitation de logements par le versement d'une aide de la collectivité aux ménages, en exonérant de taxe foncière les constructions neuves pendant deux ans)

Le planning prévisionnel

Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
1			
2			
3			
4			
5			

La transversalité

	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			

OBJECTIF GÉNÉRAL : Amplifier les efforts de gestion de la collectivité

OBJECTIF OPERATIONNEL : Une politique de GRH pour anticiper les besoins

Le pilotage

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Tulle

Elu référent : Pierre Laurichesse

Technicien référent : Karine Plas

Le public ciblé

- Tous les publics sont concernés

Le contexte

Le budget de la collectivité étant contraint, tous les leviers doivent être identifiés pour tendre vers une maîtrise de ce dernier. La politique de gestion des ressources humaines constitue un de ces leviers. En effet, les efforts de gestion doivent aussi porter sur les dépenses de personnel et ce en mettant en œuvre différentes actions.

Les actions

Action principale : Instaurer un levier financier via la politique de gestion des ressources humaines

1 - Optimiser les ressources humaines de la collectivité à travers la maîtrise des recrutements, laquelle passe à la fois par l'optimisation du positionnement des agents et la gestion des carrières individuelles par le développement des mutualisations avec l'agglomération suite à des évolutions réglementaires et/ou des choix politiques.

Le planning prévisionnel

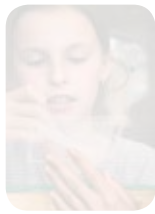
Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
1			



La transversalité

	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			

GRANDIR



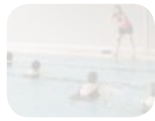
PRESERVER



ENTREPRENDRE



ETUDIÉ



BOUGER



TULLE

2014-2020

Projet de ville

Les associations, acteurs essentiels de la vie tulliste
4.4 Soutien et accompagnement de la vie associative



PARTICIPER



HABITER



OBJECTIF GÉNÉRAL : Améliorer le lien à la population

OBJECTIF OPERATIONNEL : Les associations, acteurs essentiels de la vie tulliste

Le pilotage

Maîtrise d'ouvrage : VILLE DE TULLE

Elus référents : Jean-Michel CLAUD, Sylvie CHRISTOPHE,
Yannick SEGUIN, Jean-Louis SOULIER

Techniciens référents : Didier PEUCH, Céline FERNANDEZ
Agnès GAMEIRO, Michel BOULEAU

Le public ciblé

- Les associations
- Les Tullistes en général et les usagers de la Ville et de ses services

Le contexte

Avec près de 300 associations actives, le tissu associatif tulliste est particulièrement dynamique. Par les activités et les animations qu'elles organisent, les associations sont des acteurs irremplaçables de la construction du lien social et de la participation citoyenne. Ce sont elles qui permettent le maintien de la solidarité, l'épanouissement des individus à tous les âges de la vie, le développement culturel et sportif et qui contribuent à la vie de la cité tulliste ainsi qu'à son attractivité.

Tulle souhaite poursuivre la dynamique de soutien au développement des missions associatives. Outre l'attribution de subventions de fonctionnement, la Ville se distingue grâce à une diversification importante des aides indirectes qui représentent une contribution financière non négligeable. Liées à la mise en œuvre d'opérations ponctuelles ou de plus long terme, ces aides se démarquent notamment grâce à une pluralité des champs d'intervention (appui logistique et technique à l'organisation de manifestations, prêt de matériels, appui au montage de projets...).



Les actions

Action principale :

1 - Soutien et accompagnement de la vie associative : la ville poursuit son engagement en faveur des associations par un dispositif d'aides directes et indirectes.

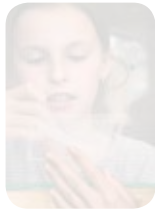
Le planning prévisionnel

Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
1			

La transversalité

	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			

GRANDIR



PRESERVER



PARTAGER

ENTREPRENDRE



REJOINDRE



BOUGER



TULLE
2014-2020
Projet de ville

ENTREPRENDRE



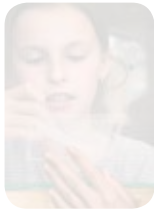
PARTICIPER



HABITER



GRANDIR



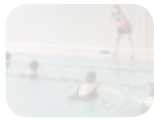
PRESERVER



ENTREPRENDRE



ETUDIÉ



BOUGER



TULLE
2014-2020
Projet de ville

Soutien au commerce et à l'artisanat

- 5.1 Mission commerce, artisanat, logement
- 5.2 Mise en place d'animations commerciales, soutien à l'économie touristique en lien avec les partenaires économiques locaux
- 5.3 Développement du e-commerce



PARTICIPER



HABITER



OBJECTIF GÉNÉRAL : Poursuivre la dynamique économique

OBJECTIF OPERATIONNEL : Soutien au commerce et à l'artisanat

Le pilotage

- **Maîtrise d'ouvrage :** Ville de Tulle
- **Elus référents :** Bernard COMBES, Fabrice MARTHON
- **Technicien référent :** Josiane AMATHIEU TOUR

Le public ciblé

- **Entreprises, commerçants, artisans, porteurs de projets d'entreprise et/ou d'activités**

Le contexte

Depuis 6 ans, la Ville de Tulle a engagé une mission d'animation économique afin de soutenir le commerce, l'artisanat, les entreprises et porteurs de projet et/ou d'activités sur son territoire.

La « mission artisanat, commerce, logement » consiste en la mise en œuvre et le suivi d'une plateforme stratégique et d'observation immobilière, foncière, économique, intégrant des éléments de méthode pour informer, accompagner, expérimenter, anticiper, soutenir l'activité économique et la création d'emplois.

Les objectifs majeurs de cette mission sont de :

- Faciliter et assurer le maintien et le développement des entreprises à court, moyen et long termes en créant les conditions favorables à l'accueil
- Renforcer l'attractivité de la ville



Les actions

Action principale :

1 - Soutenir la création, la reprise et le développement d'activités, en lien avec les organismes consulaires (CCI Corrèze, Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Corrèze) et les partenaires économiques locaux (Tulle Agglo, Hôtel d'entreprise Initio, pépinière d'entreprises Impact...), et la création d'emploi sur le centre-urbain et les zones d'activités de Tulle.

Autres actions connexes :

2 - Animer le réseau de partenaires économiques locaux en assurant un rôle d'interface et de mise en synergie des acteurs.

3 - Poursuivre le suivi de l'observatoire économique local.

4 - Mettre en œuvre le volet urbain des futures A.E.T. (actions économiques territorialisées), programme collectif de redynamisation des entreprises commerciales, artisanales et de services à l'échelle des territoires Pays.

5 - Participation aux travaux d'amélioration de l'environnement commercial (avenue Victor Hugo, rue Jean Jaurès...)

Le planning prévisionnel

Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
de 1 à 3			
4			
5			

La transversalité

	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			

Le financement

Ville de Tulle :

Fonctionnement : 40 000 € / an

OBJECTIF GÉNÉRAL : Poursuivre la dynamique économique

OBJECTIF OPERATIONNEL : Soutien au commerce et à l'artisanat

Le pilotage

- **Maîtrise d'ouvrage :** Ville de Tulle
- **Elus référents :** Bernard COMBES, Fabrice MARTHON
- **Technicien référent :** Josiane AMATHIEU TOUR

Le public ciblé

- **Entreprises, commerçants, artisans, porteurs de projets d'entreprise et/ou d'activités**

Le contexte

La Ville de Tulle, depuis plusieurs années a souhaité conforter le développement d'animations commerciales, en partenariat avec les commerçants et artisans et/ou leurs associations, les organismes consulaires, ainsi que de nombreux acteurs publics et privés, afin de :

- renforcer l'attractivité de la ville de Tulle
- soutenir son économie touristique
- valoriser l'image de son commerce
- maintenir et développer une dynamique commerciale

Une stratégie d'animations, ciblée et équilibrée, motivée par les priorités locales se traduit par :

- une bonne connaissance de la situation locale
- un programme annuel d'actions
- un calendrier précis
- un budget
- des partenariats actifs

Les actions

Action principale :

1 - Soutenir l'animation commerciale et artisanale ainsi que l'économie touristique (mise en place d'événements commerciaux, d'animations de centre-ville, d'opérations de communication...), en pérennisant des synergies et des partenariats avec les acteurs économiques locaux (organismes consulaires, collectivités territoriales-CG, Tulle Agglo, CRT, CR, Hôtel d'entreprise Initio, Pépinière Impact, banques, associations de commerçants et artisans...).

Autres actions connexes :

2 - Tenue de réunions annuelles avec les commerçants, artisans, et entreprises de services, dans un souci de concertation

3 - Participation à un groupe de travail et de réflexion en lien avec les organismes consulaires (CCI Corrèze et Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Corrèze) et mise en œuvre d'actions spécifiques

4 - Valorisation des activités économiques, en lien avec le service communication : conférences de presse, pages économiques dédiées dans Tulle Mag, sur le site internet...

5 - Développement des sponsorings et mécénats

Le planning prévisionnel

Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
de 1 à 5			



La transversalité

	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			

Le financement

Ville de Tulle :

Fonctionnement : 10 000 € / an

Aides et subventions des partenaires :

10 000 € / an

OBJECTIF GÉNÉRAL : Poursuivre la dynamique économique

OBJECTIF OPERATIONNEL : Soutien au commerce et à l'artisanat

Le pilotage

- **Maîtrise d'ouvrage :** CCI Corrèze , Ville de Tulle
- **Elus référents :** Bernard COMBES, Fabrice MARTHON, Pierre LAURICHESSE
- **Technicien référent :** Josiane AMATHIEU TOUR

Le public ciblé

- **Entreprises, commerçants, artisans, porteurs de projets d'entreprise et/ou d'activités, sédentaires et non sédentaires**

Le contexte

Le commerce de proximité sédentaire et non sédentaire, peu sensibilisé à l'utilisation du web, reste persuadé que son implantation locale suffit à fidéliser sa clientèle. Les freins au développement du e-commerce sont nombreux :

- peu de chefs d'entreprise tullistes sont familiers de l'outil informatique dont l'utilisation reste limitée.
- le manque de temps : souvent seul dans leur commerce, les commerçants et/ou artisans n'ont pas le temps de s'en occuper, d'autant qu'ils n'en imaginent en général pas les retombées possibles pensant que c'est compliqué et cher.
- Ils réduisent Internet à ses possibilités d'achat en ligne occultant les potentialités d'internet en termes de marketing et de communication.
- Ceux qui ont pu tester un site internet sont souvent déçus : le plus souvent, ils ont acheté un site vitrine, en général statique et ne permettant pas des mises à jour régulières et peu fréquenté car isolé.

Des solutions collectives existent pourtant pour franchir à moindre coût et efficacement le pas. Internet est un outil de communication et de marketing exceptionnel.

Des actions pédagogiques doivent être multipliées pour accompagner efficacement le commerce local dans cette évolution. En ce sens, des organismes tels que les collectivités territoriales et les organismes consulaires doivent être des moteurs de cette dynamique.

Les actions

Action principale :

1 - Le développement du e-commerce : soutien à la création d'un site internet collectif pour les commerçants sédentaires et développement de solutions web pour les commerçants/artisans non sédentaires et les producteurs locaux afin de permettre de nouveaux débouchés, en lien avec les partenaires économiques locaux (consulaires, Cybercorrèze, Tulle Agglo, Initio, CR, CG...)

Autres actions connexes :

- 2 - Développement de partenariats avec les acteurs économiques locaux**
- 3 - Réflexion autour du label HQS : Haute qualité sociétale**

Le planning prévisionnel

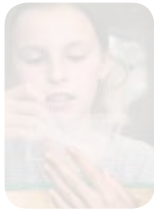
Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
1			
2			
3			



La transversalité

	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			

GRANDIR



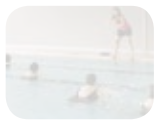
PRESERVER



ENTREPRENDRE



ETUDIER



BOUGER



TULLE
2014-2020
Projet de ville

Valorisation de l'environnement économique et commercial

- 5.4 Redynamisation de la rue Jean-Jaurès
- 5.5 Restaurant inter-entreprise, quartier de Souilhac



PARTICIPER



HABITER



OBJECTIF GÉNÉRAL : Poursuivre la dynamique économique

OBJECTIF OPERATIONNEL : Valorisation de l'environnement économique et commercial

Le pilotage

- **Maîtrise d'ouvrage :** Ville de Tulle
- **Elus référents :** Bernard COMBES, Fabrice MARTHON
- **Techniciens référents :** Josiane AMATHIEU TOUR, Yannick BERTHUIT

Le public ciblé

- **Entreprises, commerçants, artisans, porteurs de projets d'entreprise et/ou d'activités ; riverains.**

Le contexte

La rue Jean Jaurès, autrefois rue très commerçante de par la présence de métiers de bouche et d'activités locomotives, s'est essouffée ces dernières années, au profit de quartiers récemment rénovés tel que le quartier de la gare, avec une modification notable des activités implantées en nombre et en typologie.

Artère urbaine faisant le lien entre le centre ancien et les quartiers ouest avec la prédominance de l'avenue Victor Hugo comme pôle commerciale majeur de Tulle, la rue Jean Jaurès perd peu à peu ses activités et n'arrive pas à se doter d'une identité commerciale qui renforcerait son attractivité.

Pourtant, idéalement placée entre l'ouest et l'est de la Ville, et à proximité d'un parking de près de 200 places entièrement rénové, et disposant de nouvelles activités dynamiques tels que des restaurants, cafés, des espaces à destination des publics jeunes, elle dispose d'atouts indéniables.

La rue Jean Jaurès est actuellement une voie importante pour différents usages et usagers. La configuration semi-piétonne et la densité de la voie centrale réservée à l'automobile ne permettent pas une véritable déambulation. La circulation s'y fait rapidement, la rue est rendue bruyante par le trafic automobile, on se rend directement à sa destination. Il y est difficilement possible de s'arrêter et de stationner : il n'y a que peu de place pour des bancs ou des terrasses de commerces agréables.



Les actions

Action principale :

1 - La redynamisation de la rue Jean Jaurès passe par l'amélioration du cadre urbain et par l'animation de cet espace ainsi que par le développement d'actions en faveur du commerce, de l'artisanat et des services.

Les conditions de réussite de cette redynamisation passent par :

- l'accessibilité
- des espaces publics de qualité
- Une offre commerciale adaptée aux clientèles visées :

la mixité commerciale doit répondre aux attentes des clientèles

- la promotion de l'espace avec le développement d'une programmation d'activités qui renforcent la valeur de la destination.

Autre action connexe :

2 - Piétonisation de la rue Jean Jaurès (modalités à définir)

Le planning prévisionnel

Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
1 à 2			

La transversalité

	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			

Le financement

Ville de Tulle : 250 000 €

Etat : 100 000 €

OBJECTIF GÉNÉRAL : Poursuivre la dynamique économique

OBJECTIF OPERATIONNEL : Valorisation de l'environnement économique et commercial

Le pilotage

- **Maîtrise d'ouvrage :** SYMA DU PAYS DE TULLE
- **Elu référent :** Jean-Claude PEYRAMARD
- **Technicien référent :** Maxime ESTRADE

Le public ciblé

- **Les personnels des entreprises et administrations situées dans le quartier de Souilhac**
- **Les étudiants et les personnels de l'IUT de Tulle**

Le contexte

Le quartier de Souilhac connaît une requalification certaine : de pôle industriel, il s'est converti progressivement en pôle tertiaire, et a retrouvé une dynamique grâce notamment à l'implantation sur le site d'entreprises (Hôtel d'entreprises Initio, pépinière Impact, Laboratoire, Nexter...), d'administrations (Pôle Emploi, Agence régionale de santé), d'organismes universitaires et de formations (IUT, CFAI). Pour permettre à tous ces personnels de trouver sur place une offre de restauration sur la pause déjeuner, l'ancien restaurant de Giat industrie continue à fonctionner dans le bâtiment 419.

Ces locaux sont aujourd'hui complètement inadaptés. Il est donc envisagé de reconstruire sur le site un restaurant mieux calibré pour répondre aux besoins de tous les personnels et étudiants qui passent leur journée dans ce quartier de la Ville.



Les actions

Action principale :

- 1 - Construction d'un restaurant inter-entreprises sur le quartier de Souilhac**

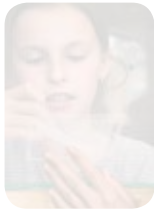
Le planning prévisionnel

Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
1			

La transversalité

	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			

GRANDIR



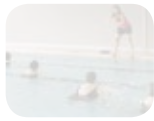
PRESERVER



PARTAGER



Étudier



TULLE
 2014-2020
 Projet de ville

HABITER



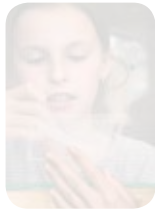
PARTICIPER



HABITER



GRANDIR



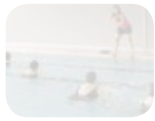
PRESERVER



ENTREPRENDRE



ETUDIER



BOUGER



TULLE
 2014-2020
 Projet de ville

Poursuite de la redynamisation urbaine

- 6.1 Poursuite de la rénovation du coeur de ville
- 6.2 Un axe Victor-Hugo plus fluide
- 6.3 Améliorer les entrées de ville



PARTICIPER



HABITER



OBJECTIF GÉNÉRAL : Poursuivre la dynamique urbaine et de l'habitat

OBJECTIF OPERATIONNEL : Poursuite de la rénovation du cœur de ville

Le pilotage

- **Maîtrise d'ouvrage :** Ville
- **Elus référents :** Yves JUIN, Fabrice MARTHON, Jean-Michel CLAUX, Jérémy NOVAIS
- **Techniciens référents :** Cédric MARY, Yannick BERTHUIT, Gérard FAUGERES

Le public ciblé

- **Tous Publics**

Le contexte

Le Quartier du Trech, secteur d'habitat et de services présente de nombreuses difficultés de stationnement. Il convient de procéder aux réaménagements des places Maschat et Roosevelt afin de permettre le stationnement et l'accès aux services (hôpital, Préfecture) avec un aménagement paysager. Aussi, il est nécessaire de créer des places supplémentaires par la création d'un parking en silo.

Dans le même temps et dans le même esprit, il apparaît nécessaire de réaménager la place Tavé, proche de ce quartier, afin de permettre également du stationnement mais, aussi de la place pour les piétons.



Les actions

Action principale :

- 1 - Aménagement des places Roosevelt et Maschat**

Autres actions connexes :

- 2 - Aménagement de la place Jean Tavé**
- 3 - Construction parking quartier Hôpital**
- 4 - Mise en valeur du patrimoine à travers l'éclairage Public**

Le planning prévisionnel

Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
1			
2			
3			
4			

La transversalité

	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			

Le financement

Ville :

Roosevelt Maschat :	1 000 000 €
Plavé J. TAVE :	250 000 €
Place de l'hôpital :	1 500 000 €
Eclairage Public :	50 000 €/an

OBJECTIF GÉNÉRAL : Poursuivre la dynamique urbaine et de l'habitat

OBJECTIF OPERATIONNEL : Un axe Victor Hugo plus fluide

Le pilotage

- **Maîtrise d'ouvrage :** Ville
- **Elu référent :** Christiane MAGRY
- **Techniciens référents :** Olivier DURIN, Gérard FAUGERES

Le public ciblé

- **Tous publics**
- **Commerçants**

Le contexte

Afin de permettre une meilleure fluidité dans l'avenue Victor Hugo et un accès aux commerces facilité, il convient de permettre d'accéder à des stationnements existants quai de Rigny en favorisant un lien direct à l'avenue Victor Hugo par la construction d'une passerelle piétonne.

Parallèlement, il apparaît nécessaire de permettre des alternatives à la voiture en permettant une circulation vélo matérialisée et une circulation de la navette bus facilitée par la création d'une voie dédiée à partir du quai Gabriel Péri jusqu'au pont des Carmes.



Les actions

Action principale :

- 1 - Création d'une passerelle piétonne pour relier l'avenue Victor Hugo au Quai de Rigny**

Autres actions connexes :

- 2 - Aménagement de bandes cyclables (Av Victor Hugo jusqu'au Pont de la Gendarmerie)**
3 - Aménagement d'une voie Bus-Vélo (Quai G. Péri, Boulevard A. Briand)

Le planning prévisionnel

Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
1			
2			
3			

La transversalité

	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			

Le financement

Ville :

Passerelle : 50 000 €

Bandes Cyclables : 50 000 €

Voie Bus - Vélo : 100 000 €

OBJECTIF GÉNÉRAL : Poursuivre la dynamique urbaine et de l'habitat

OBJECTIF OPERATIONNEL : Améliorer les entrées de ville

Le pilotage

- **Maîtrise d'ouvrage :** Ville de Tulle
- **Elus référents :** Pascal CAVITTE, Jean-Michel CLAUD
- **Techniciens référents :** Cédric MARY, Olivier DURIN, Gérard FAUGERES

Le public ciblé

- **Population de la ville, Agglo et au-delà**
- **Commerçants, Artisans, Entreprises**

Le contexte

Les entrées de ville nécessitent d'être traitées et aménagées afin de permettre l'accueil et le confortement des entreprises, de permettre la reconquête des terrains disponibles, la réhabilitation des locaux commerciaux et artisanaux, leur accès en vue de pérenniser les entreprises sur la zone de Mulatet.

Un aménagement plus paysager sera étudié côté route de Limoges.



Les actions

Action principale :

- 1 - Création d'une ZAC à Mulatet**

Autres actions connexes :

- 2 - Réflexion sur l'entrée de ville côté Bastille**
- 3 - Adaptation et lisibilité de la signalétique urbaine**

Le planning prévisionnel

Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
1			
2			
3			

La transversalité

	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			

Le financement

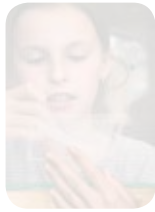
Ville :

Etude ZAC : 50 000 €

Etude entrée de ville : 25 000 €

Adaptation signalétique : 50 000 € /an

GRANDIR



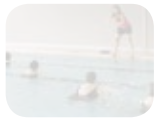
PRESERVER



ENTREPRENDRE



ETUDIER



BOUGER



TULLE

2014-2020

Projet de ville

Une politique de logements diversifiés et accessibles

6.4

Poursuite des dispositifs en place

6.5

Maintien et développement de l'offre



PARTICIPER



HABITER



OBJECTIF GÉNÉRAL : Poursuivre la dynamique urbaine et de l'habitat

OBJECTIF OPERATIONNEL : Une politique de logements diversifiés et accessibles :
poursuite des dispositifs en place

Le pilotage

- **Maîtrise d'ouvrage :** Ville de Tulle / Territoire 19
- **Elu référent :** Pascal CAVITTE
- **Techniciens référents :** Cédric MARY, Olivier DURIN

Le public ciblé

- **Population de la Ville, nouveaux habitants**

Le contexte

La Ville a engagé depuis plusieurs années un programme de restauration immobilière afin de permettre les réfections d'immeubles vacants et ainsi l'accueil de nouvelles populations en centre-ville. Ce dispositif a permis de remettre sur le marché plus de 125 logements. Il convient de conforter et de continuer cette action.

Dans le même temps, la Ville a engagé depuis vingt ans un programme d'aide aux particuliers à la rénovation des façades. Ce dispositif a permis de rénover près de 600 façades et a contribué à changer l'image de la Ville en lui donnant de la couleur. Il convient de prolonger ce dispositif.



Les actions

Action principale :

- 1 - Programmes de restaurations immobilières**

Autre action connexe :

- 2 - Aide à la rénovation des façades**

Le planning prévisionnel

Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
1			
2			

La transversalité

	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			

Le financement

Ville :

Façades : 660 000 €

OBJECTIF GÉNÉRAL : Poursuivre la dynamique urbaine et de l'habitat

OBJECTIF OPERATIONNEL : Une politique de logements diversifiés et accessibles :
maintien et développement de l'offre

Le pilotage

- **Maîtrise d'ouvrage :** Ville de Tulle / Territoires 19
- **Elus référents :** Pascal CAVITTE, Christiane MAGRY
- **Techniciens référents :** Cédric MARY, Olivier DURIN,
Josiane AMATHIEU TOUR

Le public ciblé

- **Nouveaux habitants**
- **Propriétaires immobiliers**
- **Locataires et étudiants**

Le contexte

La ville a engagé la réalisation de deux lotissements : « Fages » et « Jean Moulin ».

Afin de permettre l'accueil de nouveaux habitants, la réflexion pour la réalisation d'un nouveau lotissement sera engagée. Parallèlement, afin de renforcer l'attractivité de l'acquisition immobilière, une aide à la rénovation des logements sera mise en place pour les nouveaux habitants.

Enfin, afin de permettre une meilleure prise en compte des demandes et recherches de logements, il est nécessaire de renforcer la mise en réseau des acteurs du logement.



Les actions

Action principale :

- 1 - Opération de lotissement**

Autres actions connexes :

- 2 - Subventions aux particuliers pour certains travaux de rénovation des logements**
- 3 - Amélioration du logement social en lien avec Corrèze Habitat**
- 4 - Poursuite du développement du logement étudiant**
- 5 - Mise en réseau des acteurs : Ville, Agences, Propriétaires**

Le planning prévisionnel

Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
1			
2			
3			
4			
5			

La transversalité

	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			

Le financement

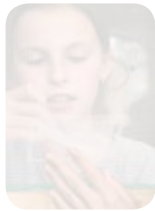
Ville :

Lotissement : 200 000 €

Subvention rénovation logements :

40 000 € /an

GRANDIR



PRESERVER



PARTAGER

ENTREPRENDRE



BOUGER



ETUDIÉ

TULLE
2014-2020
Projet de ville

PARTAGER



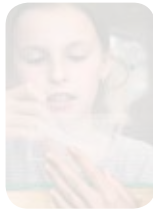
PARTICIPER



HABITER



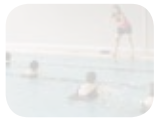
GRANDIR



PRESERVER



PARTAGER



BOUGER



ETUDIANT

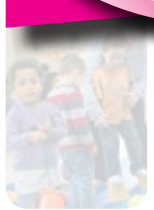
TULLE

2014-2020

Projet de ville

Créer une dynamique entre les acteurs pour favoriser les coopérations et les solidarités

- 7.1 Agir dans le cadre du développement social local
- 7.2 Agir en direction des publics isolés
- 7.3 Favoriser les coopérations et les solidarités



PARTICIPER



HABITER



OBJECTIF GÉNÉRAL : Favoriser les solidarités et soutenir la vie associative

OBJECTIF OPERATIONNEL : Créer une dynamique entre les acteurs pour favoriser les coopérations et les solidarités

Le pilotage

- **Maîtrise d'ouvrage :** Ville de Tulle /CCAS
- **Elus référents :** Sylvie CHRISTOPHE, Samuel DESAGUILLER
- **Technicien référent :** Laurence GOUT

Le public ciblé

- **Les acteurs associatifs et institutionnels**

Le contexte

Par son action, ses choix politiques et par l'attention qu'elle porte aux personnes les plus fragiles, la ville de Tulle et le CCAS ont le souci permanent de les accompagner afin de préserver la cohésion sociale nécessaire au bien vivre de chacun dans notre cité.

Il s'agit pour nous de poursuivre l'accompagnement de ces personnes.

Les associations œuvrant dans le domaine des solidarités sont également au cœur de l'action sociale. Renforcer les coopérations avec elles est une nécessité.

Le CCAS souhaite développer de nouvelles formes de collaboration avec l'ensemble des acteurs du territoire autour de projets partagés qui favorisent une dynamique de construction de lien social et d'amélioration des conditions de vie de tous.



Les actions

Action principale :

Le C.C.A.S. coordonnateur de projets collectifs

1 - Création d'une mission "développement social local",

Autres actions connexes :

2 - Etablir un diagnostic partagé sur le territoire.

3 - Elaborer un plan d'actions.

4 - Organiser la concertation des acteurs locaux

5 - Coordonner des projets collectifs avec le réseau des partenaires.

Le planning prévisionnel

Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
1			
2			
3			
4			
5			

La transversalité

	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			

Le financement

- **Partenariats financiers :**
Etat, Département, Ville, CAF, MSA, associations, fondations

- **Appels à projets**

OBJECTIF GÉNÉRAL : Favoriser les solidarités et soutenir la vie associative

OBJECTIF OPERATIONNEL : Créer une dynamique entre les acteurs pour favoriser les coopérations et les solidarités

Le pilotage

- **Maîtrise d'ouvrage :** Ville de Tulle/CCAS
- **Elus référents :** Sylvie CHRISTOPHE, Aysé TARI
- **Techniciens référents :** Mélanie SAINT ETIENNE, Laurence GOUT

Le public ciblé

- **Les personnes âgées et les personnes handicapées**
- **Les femmes seules, les personnes en insertion, les familles en difficultés, les jeunes....**

Le contexte

Le Pôle de l'autonomie et la Résidence de Nacre sont des services qui contribuent à favoriser l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées.

Il s'agit pour le CCAS de poursuivre l'accompagnement de ces personnes tout en s'adaptant aux changements que nous constatons dans l'accroissement de la précarité et de l'exclusion.

Le CCAS souhaite optimiser sa politique de prévention de l'isolement des personnes âgées et des personnes handicapées et développer les actions en direction de nouveaux publics isolés avec une attention accrue vers :

- Les familles mono parentales, les jeunes, les personnes en insertion, les familles en difficultés.



Les actions

Actions principales :

- 1 - Poursuivre l'accompagnement des publics isolés personnes âgées et personnes handicapées en assurant la pérennité des missions du Pôle Autonomie et de la Résidence de Nacre.**
- 2 - Mettre en œuvre des projets collectifs en réponse à l'isolement des familles mono parentales, des jeunes, des personnes en insertion....**

Autres actions connexes :

- 3 - Construire et faire vivre un réseau de partenaires associatifs et institutionnels**
- 4 - Etendre le repérage des besoins aux nouveaux publics en concertation avec nos partenaires associatifs et institutionnels**
- 5 - Favoriser l'autonomie afin que les personnes puissent devenir acteur de leur situation, par des actions collectives, actions de prévention, de maîtrise de l'énergie, jardins partagés...**

Le planning prévisionnel

Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
1			
2			
3			
4			
5			

La transversalité

	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			

Le financement

- **Partenariats financiers :**
Etat, Département, Ville, CAF, MSA, associations, fondations

- **Appels à projets**

OBJECTIF GÉNÉRAL : Favoriser les solidarités et soutenir la vie associative

OBJECTIF OPERATIONNEL : Créer une dynamique entre les acteurs pour favoriser les coopérations et les solidarités

Le pilotage

- **Maîtrise d'ouvrage :** VILLE DE TULLE
- **Elus référents :** Sylvie CHRISTOPHE, Jeanne WACHTEL
- **Techniciens référents :** Agnès GAMEIRO-DELTEIL, Céline FERNANDEZ

Le public ciblé

- **Tout public citoyen de Tulle et du Pays de Tulle**
- **Les associations**

Le contexte

Du Nord au Sud, d'Est en Ouest, tout est lié. Une décision prise en un point de la planète peut avoir des conséquences pour tous. La solidarité que nous défendons repose sur le partage et la réciprocité, sur une plus grande implication des citoyens dans les procédures de décisions démocratiques au Nord comme au Sud. Parallèlement, dans le cadre de la coopération entre la Région Limousin et la Région du Plateau Central au Burkina Faso, les villes de Ziniaré et de Tulle se sont rapprochées notamment pour le soutien à la création d'un lieu culturel à Ziniaré. De même une coopération naissante avec l'Argentine autour de l'accordéon doit permettre des liens de solidarité et de coopération entre Tulle et Paso De Los Libres.

Les objectifs de ces missions coopérations et solidarités :

- **Faire de la solidarité internationale un acte réfléchi et politique pour construire un monde plus juste en agissant sur les causes des inégalités et des injustices.**
- **Faire de la coopération un axe de développement culturel, social, économique, environnemental pour nos territoires.**

Les actions

Actions principales :

- 1 - Participer à l'organisation de la Semaine de la Solidarité internationale.**
- 2 - Encourager les approches sur l'interculturalité par la mise en œuvre d'événements en partenariat (films, conférences, rencontres associatives...), et dans le cadre spécifique de la mise en œuvre de l'aire des gens du voyage.**
- 3 - Soutenir l'action d'associations de Défense des Droits de l'Homme et de Solidarité Internationale.**
- 4 - Approfondir le travail engagé sur les événements touchant à notre histoire coloniale et participant à la construction du « vivre ensemble ».**
- 5 - Continuer les actions de coopération, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de projets : culturel, environnemental et d'économie sociale et solidaire.**

Le planning prévisionnel

Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
1 à 5			



La transversalité

	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			

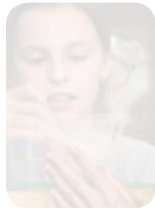
Le financement

Ville de Tulle

Conseil régional et Agence de l'Eau coopération avec le Burkina Faso

Les associations Adour Garonne

GRANDIR



PRESERVER

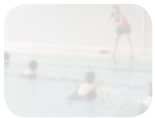


PARTAGER

ENTREPRENDRE



ETUDIER



BOUGER



TULLE

2014-2020

Projet de ville

Une économie alternative : l'ESS

7.4

Etre acteur et interface de l'économie sociale et solidaire



PARTICIPER



HABITER



OBJECTIF GÉNÉRAL : Favoriser les solidarités et soutenir la vie associative

OBJECTIF OPERATIONNEL : Une économie alternative : L'ESS

Le pilotage

- **Maîtrise d'ouvrage :** VILLE DE TULLE
- **Elus référents :** Sylvie CHRISTOPHE, Jeanne WACHTEL
- **Techniciens référents :** Agnès GAMEIRO-DELTEIL, Laurence GOUT, Céline FERNANDEZ

Le public ciblé

- **Tout public citoyen de Tulle et du Pays de Tulle**
- **Les structures et organisations relevant de l'Economie Sociale et Solidaire**

Le contexte

Facteur de l'équité territoriale, l'ESS est une économie de la cohésion et non de la réparation. Elle a pleine capacité à créer des richesses et des emplois qui répondent à des besoins sociaux sur un territoire. Les hommes créent là où ils vivent et travaillent.

Les entreprises de l'ESS sont organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale. Ces entreprises adoptent des modes de gestion démocratiques et participatifs. Répondre aux besoins des personnes, contribuer au développement local, durable et solidaire, sont des objectifs qui priment sur la recherche du profit financier.

La Ville de Tulle s'est associée dès 2006 aux travaux de la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire du Limousin et du Conseil Général de la Corrèze ainsi que des autres partenaires économiques locaux pour développer cette autre forme d'économie en participant au mois de l'ESS, en accompagnant les porteurs de projet de l'ESS et via les activités de son CCAS.

Les actions

Action principale :

1 - La Ville de Tulle soutient l'ESS en étant force de proposition et de coordination : proposer et soutenir des projets en lien avec les problématiques sociales, environnementales, culturelles (Point de Tulle, l'animal dans la ville, le chantier d'insertion, s'insérer en déménageant, les chorales chantent dehors...) tout en pérennisant et développant les partenariats.

Autres actions connexes :

- 2 - Constituer un Comité de Pilotage (COPIE ESS)**
- 3 - Poursuivre la participation au mois de l'ESS en novembre**

Le planning prévisionnel

Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
1			
2			
3			



La transversalité

	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			

Le financement

Ville de Tulle

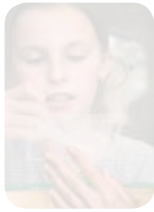
Partenaires publics et privés

Associations, Mission locale, La Canopée...

CRES, CG 19, Tulle Agglo, Pays de Tulle

Les banques de l'ESS

GRANDIR



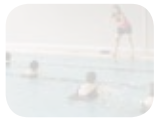
PRESERVER



PARTAGER



VEILLER



BOUGER



TULLE

2014-2020

Projet de ville

Vers une simplification des démarches administratives et des relations à l'utilisateur

7.5

7.6

7.7

Vers une ville numérique par le développement des services en ligne
Une plateforme d'accueil mairie, 1^{er} étape de la mise en oeuvre de la démarche d'amélioration de la qualité de l'accueil des publics
Un service des archives municipales au plus près des publics



PARTICIPER



HABITER



OBJECTIF GÉNÉRAL : Offrir un éventail de services de qualité

OBJECTIF OPERATIONNEL : Vers une simplification des démarches administratives et des relations à l'utilisateur

Le pilotage

- **Maîtrise d'ouvrage :** Ville de Tulle
- **Elus référents :** Dominique GRADOR, Emilie BOUCHETEIL, Alain LAGARDE, Pierre LAURICHESSE
- **Techniciens référents :** Olivier DECOURTEIX, Flavie FAVARCQ, Didier PEUCH

Le public ciblé

- **Tout public, habitants comme usagers des services de la Ville.**

Le contexte

L'utilisation croissante des outils numériques dans notre quotidien est une réalité. Pour répondre à ces évolutions les services de collectivités doivent se doter d'outils numériques afin de pouvoir améliorer les services rendus aux administrés. Des améliorations ont déjà été réalisées mais cette démarche nécessite d'être amplifiée.

Dans le cadre du questionnaire proposée à la population, le développement des services en ligne est plébiscité par 86% des personnes interrogées, l'enjeu majeur étant de faire de Tulle une « ville numérique ».

Pour cela il est nécessaire d'améliorer la performance des réseaux et notamment le développement du très haut débit grâce à l'intervention d'opérateurs pour le public et de Tulle Agglo pour les zones d'activités économiques.

Dans un avenir plus lointain, l'utilisation du numérique sera amplifiée pour gérer les réseaux de distribution d'énergie et ainsi participer aux efforts d'économie.

Dans ce cadre il est nécessaire d'accompagner la mise en œuvre du très haut débit.



Les actions

Action principale :

1 - Création d'un portail famille : service gratuit de la Ville et de Tulle Agglo qui permet d'accéder sur internet à un espace personnalisé et sécurisé afin de gérer les démarches concernant Le Pôle petite enfance de Tulle Agglo et les services jeunesse et affaires scolaires de la Ville de Tulle (inscriptions, réservations, facturation, paiement)

Autres actions connexes :

2 - Développement du haut débit avec Tulle Agglo sur les zones d'activités

3 - Développement des services en ligne sur le site de la ville

4 - Amélioration de l'offre publique de wifi dans la ville

5 - Engagement dans de l'open data : mettre à disposition des citoyens, des entreprises, des chercheurs, des associations et même, des autres acteurs publics, les masses de données numériques de la collectivité (localisation des services, textes réglementaires, études, mesures)

6 - Développement des outils numériques dans les écoles pour favoriser de nouvelles formes de pratiques pédagogiques (tableaux blancs interactifs, espaces numériques de travail)

La transversalité

	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			

Le planning prévisionnel

Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
1 à 6			

Une plateforme d'accueil mairie, 1^{ère} étape de la mise en œuvre de la démarche d'amélioration de la qualité de l'accueil des publics

OBJECTIF GÉNÉRAL : Offrir un éventail de services de qualité

OBJECTIF OPERATIONNEL : Vers une simplification des démarches administratives et des relations à l'utilisateur

Le pilotage

- **Maîtrise d'ouvrage :** Ville de Tulle
- **Elus référents :** Dominique GRADOR, Hervé PLUCHON, Pierre LAURICHESSE, Jean Michel CLAUD
- **Techniciens référents :** Olivier DECOURTEIX, Flavie FAVARCQ, Didier PEUCH

Le public ciblé

- **Tout public, habitants comme usagers des services de la Ville.**

Le contexte

Le résultat du questionnaire proposé à la population démontre que les administrés ne trouvent pas facilement le bon interlocuteur quand ils saisissent les services de la Ville (seuls 60% semblent être satisfaits). De plus, près de la moitié des répondants attendent une réduction des délais de réponse. « L'atomisation » des services municipaux dans différents bâtiments explique, peut être en partie ces attentes de la population.

Une plateforme d'accueil constituerait une première étape de la mise en œuvre de la démarche d'amélioration de la qualité de l'accueil des publics.



Les actions

Action principale :

1 - Regrouper à l'Hôtel de Ville un maximum de services et créer une plateforme d'accueil du public qui pourra trouver sur un même lieu des réponses sur de nombreux sujets : service état civil, urbanisme, service aux familles (accueil de loisirs, garderies, inscriptions scolaires, restauration scolaire)...

Cette plateforme traitera aussi tous les flux entrants de la collectivité (courriers, courriel, accueil téléphonique) avec pour ambition d'améliorer la gestion de la relation au citoyen

Autre action connexe :

2 - Créer un numéro vert

Le planning prévisionnel

Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
1			
2			

La transversalité

	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			

OBJECTIF GÉNÉRAL : Offrir un éventail de services de qualité

OBJECTIF OPERATIONNEL : Vers une simplification des démarches administratives et des relations à l'utilisateur

Le pilotage

- **Maîtrise d'ouvrage :** Ville de Tulle
- **Elu référent :** Dominique GRADOR
- **Technicien référent :** Nicolas GINER

Le public ciblé

- **Tout public**

Le contexte

Depuis 2003, le service des Archives municipales de la Ville de Tulle accueille le public au troisième étage du Centre 19000, au 25 quai Gabriel Péri.

Chargé de collecter, conserver, communiquer et valoriser les documents produits et reçus par les services de la municipalité, les Archives municipales accueillent des documents privés dans le cadre de dons ou de dépôts. Le fonds des Archives municipales de la Ville de Tulle représente plus de 500 mètres linéaires de documents papier, iconographiques ou audio-visuels.

L'enjeu majeur est de garantir et d'affirmer un service municipal au plus près des publics.



Les actions

Action principale :

- 1 - Assurer la communication des documents publics à tous les publics**

Autres actions connexes :

- 2 - Collecter et conserver les documents publics produits par les services de la Ville et les documents privés intéressant l'Histoire de Tulle**
- 3 - Participer au travail d'histoire concernant la Ville en valorisant les différents fonds d'archives conservés.**
- 4 - Assurer une gestion pérenne des archives électroniques produites par les services municipaux**

Le planning prévisionnel

Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
1			
2			
3			
4			

La transversalité

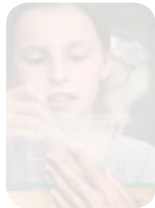
	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			

Le financement

Ville de Tulle : 30 000 euros

**Aides et subventions
des partenaires :** 15 000 euros

GRANDIR



PRESERVER



PARTAGER

ENTREPRENDRE



ETUDIANT



BOUGER



TULLE

2014-2020

Projet de ville

Pallier les manques

et anticiper les besoins médicaux

7.8

Une maison de santé pluridisciplinaire

7.9

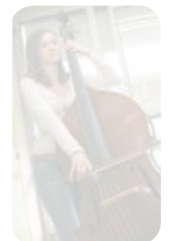
L'accueil des internes, un bâtiment fonctionnel



PARTICIPER



HABITER



OBJECTIF GÉNÉRAL : Offrir un éventail de services de qualité

OBJECTIF OPERATIONNEL : Pallier les manques et anticiper les besoins médicaux

Le pilotage

- **Maîtrise d'ouvrage :** Tulle Agglo
- **Elu référent :** Jean-Louis SOULIER
- **Techniciens référents :** Maxime BALLER, Caroline MONTEIL

Le public ciblé

- **La population du territoire et du bassin de vie et d'activité.**

Le contexte

Sur le bassin de Tulle Agglo, comme sur d'autres territoires, la pérennité et le renouvellement de la démographie médicale posent des inquiétudes certaines. Dans cette perspective, les élus communautaires ont souhaité dès 2010, être facilitateurs d'initiatives locales portées par des professionnels de santé libéraux de façon à renforcer l'offre de soins locale.

Sur la Ville de Tulle, dix-sept professionnels de santé sont réunis au sein d'une association (médecins, kinésithérapeutes, diététiciens, infirmiers...) et envisagent d'assurer leur activité dans une maison de santé pluridisciplinaire.

Tulle Agglo accompagnera la réalisation de cet équipement. Proposer une offre de soins équilibrée, structurée et attractive sur le territoire est un enjeu majeur pour les six années à venir.



Les actions

Action principale :

1 - Construction d'une maison de santé pluridisciplinaire sur le site de l'ex IUFM, en toute proximité du cœur de Ville.

Le planning prévisionnel

Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
1			

La transversalité

	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			

OBJECTIF GÉNÉRAL : Offrir un éventail de services de qualité

OBJECTIF OPERATIONNEL : Pallier les manques et anticiper les besoins médicaux

Le pilotage

- **Maîtrise d'ouvrage :** Tulle Agglo
- **Elu référent :** Jean-Louis SOULIER
- **Techniciens référents :** Maxime BALLER, Caroline MONTEIL

Le public ciblé

- **Les étudiants en médecine**
- **Les médecins généralistes remplaçants**
- **Les praticiens hospitaliers de garde à l'hôpital**

Le contexte

Le maintien d'une offre de santé sur le bassin de vie passe avant tout par l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé. Dans ce cadre les élus de Tulle Agglo affichent leur volonté d'œuvrer pour le maillage du territoire et faciliter l'arrivée puis le maintien de nouveaux professionnels de santé sur le territoire : internes, stagiaires et remplaçants.

Dans ce cadre, les élus de Tulle Agglo souhaitent améliorer les conditions d'accueil et de logement de ces personnels praticiens hospitaliers.



Les actions

Action principale :

- 1** - Rénovation du bâtiment d'accueil des internes de l'hôpital

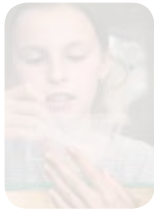
Le planning prévisionnel

Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
1			

La transversalité

	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			

GRANDIR



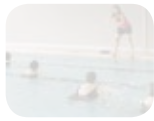
PRESERVER



PARTAGER



ETUDIÉ



TULLE
 2014-2020
 Projet de ville

De nouveaux équipements
 7.10 Un crématorium sur Tulle



PARTICIPER



HABITER

OBJECTIF GÉNÉRAL : Offrir un éventail de services de qualité

OBJECTIF OPERATIONNEL : De nouveaux équipements : un crématorium sur Tulle

Le pilotage

- **Maîtrise d'ouvrage :** Ville de Tulle
- **Elus référents :** Bernard COMBES, Yves JUIN
- **Technicien référent :** Cédric MARY

Le public ciblé

- **Usagers de la Ville, de l'Agglo et au-delà (rayonnement départemental et extra départemental)**

Le contexte

Longtemps marginale, la crémation est aujourd'hui une pratique courante en France.

En 1975, seulement 0,4% des obsèques étaient des crémations. Aujourd'hui, on en compte plus de 30%, souvent plus de 50% dans les grandes villes de France. Sur Tulle ce taux s'élève à 25% en moyenne sur ces 2 dernières années. Environ 170 000 crémations sont opérées chaque année dans près de 160 crématoriums dont près de 40% sont des établissements publics. Plus d'un français sur deux souhaiterait être incinéré, selon un sondage Ifop-pompes funèbres. Cette progression traduit une évolution des mentalités et s'accompagne d'une structuration du secteur professionnel. La loi du 19 décembre 2008 fait référence en matière de crémation et de cendres funéraires.

Fort de ces constats, il est proposé la création d'un service public de crémation par la Ville de Tulle sur la zone de Tulle Est, en entrée de Ville, à proximité des axes routiers et autoroutiers.



Les actions

Action principale :

1 - Construction de l'équipement, en délégation à la société Atrium par voie de concession intégrant portage de l'opération et exploitation du service.

Autres actions connexes :

2 - Acquisition du terrain par la Ville

3 - Extension de la rue Evariste Galois par Tulle Agglo

Le planning prévisionnel

Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
1			
2			
3			

La transversalité

	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			

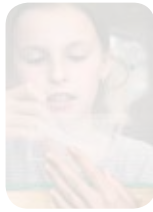
Le financement

3 000 000 € portage Atrium

Redevance perçue par la Ville 10 000 €/an

+intéressement au-delà de 600 crémations/an

GRANDIR



PRESERVER

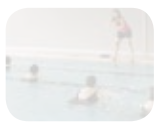


PARTAGER

ENTREPRENDRE



ÉDIFIER



BOULGER



TULLE
 2014-2020
 Projet de ville

PRESERVER



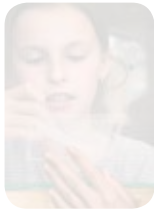
PARTICIPER



HABITER



GRANDIR

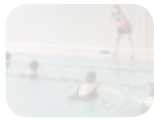


PRESERVER



PARTAGER

ENTREPRENDRE



BOUGER



ETUDIER

TULLE

2014-2020

Projet de ville

Economies d'énergie et des ressources naturelles

8.1

Réduire la consommation énergétique des équipements communaux et de l'éclairage public



PARTICIPER



HABITER



OBJECTIF GÉNÉRAL : Agir pour l'environnement, la transition écologique et énergétique

OBJECTIF OPERATIONNEL : Economies d'énergies et des ressources naturelles

Le pilotage

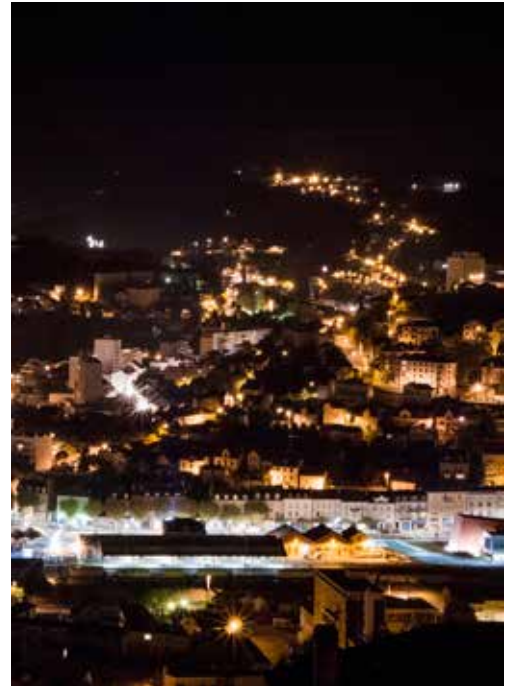
- **Maîtrise d'ouvrage :** Ville de TULLE
- **Elu référent :** Jeanne WACHTEL
- **Technicien référent :** Gérard FAUGERES

Le public ciblé

- **Services municipaux**
- **Habitants et usagers des équipements de la Ville**

Le contexte

La mise en œuvre d'une démarche globale visant à améliorer l'efficacité énergétique des équipements, à éviter tous gaspillages, à placer les activités et les comportements dans des processus de sobriété doit permettre à la Ville de Tulle de mieux maîtriser ses dépenses énergétiques et de prendre sa part en matière de transition énergétique, de croissance verte, de limitation des changements climatiques et de préservation des ressources non renouvelables.



Les actions

Action principale :

1 - Réduire la consommation énergétique des équipements communaux et de l'éclairage public

(-25% conso éclairage public, label Ville étoilée, suivi analytique des consommations des fluides des équipements, plan travaux efficacité énergétique, actions de sensibilisation sur comportements des usagers).

Autres actions connexes :

2 - Réduire les déchets à la source, optimiser le tri et le recyclage

(actions de sensibilisation, compostage écoles et collectifs de quartiers, tri dans les services et équipements communaux).

3 - Développer les modes de déplacements doux

(voies dédiées bus/vélo, cheminements piétons, ajuster le TUT aux besoins).

Le planning prévisionnel

Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
1			
2			
3			

La transversalité

	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			

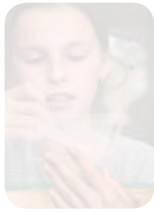
Le financement

Travaux bâtiments : 400 000 € /an

Eclairage public

- Economies consommations d'électricité :
60 000 € /an

GRANDIR



PRESERVER



PARTAGER

ENTREPRENDRE



ETUDIER



BOUGER



TULLE

2014-2020

Projet de ville

Jardiner la ville

8.2

Porter ou accompagner les initiatives de jardinage urbain collectif



PARTICIPER



HABITER



OBJECTIF GÉNÉRAL : Agir pour l'environnement, la transition écologique et énergétique

OBJECTIF OPERATIONNEL : Jardiner la ville

Le pilotage

- **Maîtrise d'ouvrage :** Ville de TULLE
- **Elu référent :** Josiane BRASSAC-DIJOUX
- **Technicien référent :** François BOURDARIAS

Le public ciblé

- Tous publics
- Personnes en difficulté socio-économique
- Ecoles
- Associations de quartiers

Le contexte

La Ville de Tulle souhaite, avec la participation des tullistes, jardiner la ville, au propre comme au figuré, c'est-à-dire donner une place accrue au végétal dans les espaces publics au service de la convivialité et du vivre ensemble.

Le jardinage raccroche l'humain à la terre, au milieu de vie, à l'environnement, à la saisonnalité. Il socialise, responsabilise, nourrit les corps et les esprits, développe l'autonomie et le goût d'entreprendre...



Les actions

Action principale :

- 1 - Porter ou accompagner les initiatives de jardinage urbain collectif**

Autres actions connexes :

- 2 - Faire vivre les espaces publics de façon concertée**
- 3 - Une charte de l'arbre**
- 4 - Des outils supports à l'éducation à l'environnement**
- 5 - L'animal dans la ville**
- 6 - Un dispositif de propreté urbaine optimisé**

Le planning prévisionnel

Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
1			
2			
3			
4			
5			
6			

La transversalité

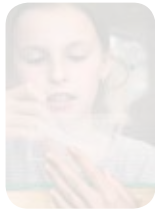
	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			

Le financement

Jardinage urbain collectif :

- Budget annuel de fonctionnement (matériel et prestations) : 6 000 €
- Animation (poste à créer)

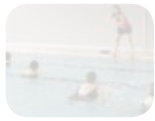
GRANDIR



PRESERVER



PARTAGER



BOUGER



ETUDIER

TULLE

2014-2020

Projet de ville

L'eau : un bien commun à préserver
8.3 Maîtriser la gouvernance et la gestion de l'eau et de l'assainissement



PARTICIPER



HABITER



OBJECTIF GÉNÉRAL : Agir pour l'environnement, la transition écologique et énergétique

OBJECTIF OPERATIONNEL : Eau : bien commun à préserver

Le pilotage

- **Maîtrise d'ouvrage :** Ville de TULLE
- **Elu référent :** Jeanne WACHTEL
- **Technicien référent :** Farida CHAMPINOT

Le public ciblé

- **Abonnés eau et assainissement**
- **Tous publics**

Le contexte

Les contrats en DSP et affermage de l'eau et de l'assainissement arrivent à leur terme en 2015 et 2018. La commune souhaite saisir cette opportunité pour reprendre la maîtrise de la gestion de l'eau potable avec la volonté d'offrir durablement un service de qualité au plus juste prix, en préservant la ressource dans sa globalité et dans le cadre d'un fonctionnement de service public démocratique et participatif.



Les actions

Action principale :

- 1 - Maîtriser la gouvernance et la gestion de l'eau et de l'assainissement**

Autres actions connexes :

- 2 - Préserver la ressource en quantité et en qualité**

- 3 - Valoriser la rivière Corrèze en traversée de Tulle dans le cadre du projet de renaturation porté par TULLE Agglo**

Le planning prévisionnel

Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
1			
2			
3			

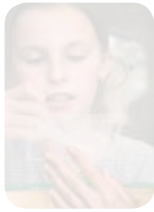
La transversalité

	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			

Le financement

Budget de l'eau et de l'assainissement

GRANDIR

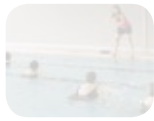


PRESERVER



PARTAGER

ENTREPRENDRE



BOUGER



ETUDIER

TULLE

2014-2020

Projet de ville

Produire et consommer de façon responsable
8.4 Une politique municipale d'achats et de pratiques responsables



PARTICIPER



HABITER



OBJECTIF GÉNÉRAL : Agir pour l'environnement, la transition écologique et énergétique

OBJECTIF OPERATIONNEL : Produire et consommer de façon responsable

Le pilotage

- **Maîtrise d'ouvrage :** Ville de TULLE
- **Elu référent :** Josiane BRASSAC-DIJOUX
- **Technicien référent :** Paulette FREYTET

Le public ciblé

- **Services municipaux**
- **Fournisseurs de la Ville**
- **Tous publics**

Le contexte

« Penser global, agir local » : l'activité municipale comme celle de tout un chacun est intimement liée aux enjeux planétaires de développement durable tels que la menace de changement climatique, le recul de la biodiversité, les pollutions et leurs conséquences sur la santé publique, les inégalités sociales, le respect des droits humains fondamentaux, les impacts sur les générations futures, ...

La Ville de Tulle doit viser l'exemplarité en mettant concrètement et de façon participative du sens et de l'éthique dans ses activités, dans ses achats de biens et de services et dans les comportements.



Les actions

Action principale :

- 1 - Mettre en place une politique d'achat et de pratiques responsables**

Autres actions connexes :

- 2 - Soutenir les initiatives locales de production et de consommation responsables**
- 3 - Valoriser les savoirs faire locaux**

Le planning prévisionnel

Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
1			
2			
3			

La transversalité

	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			